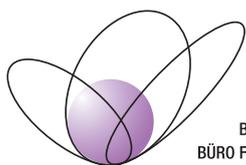


Les chiffres de l'égalité du canton de Fribourg

Esquisses statistiques
2010



Les chiffres de l'égalité du canton de Fribourg



Impressum

Édition
Bureau de l'égalité et de la famille
Rue de la poste 1 – Case postale
1701 Fribourg
Tél. 026 305 23 86
Fax 026 305 23 87
Courriel: bef@fr.ch

Recherche et rédaction:
Tanja Bauer, licence ès sciences politique, collaboratrice scientifique

Traduction française:
Anne-Sylvie Mariéthoz

Adaptation:
Geneviève Beaud Spang
Emmanuelle Zingg

Conception graphique:
dep-art.ch, Julien Magnin, Bulle – Page de titre
Imprimerie St Canisius SA, Fribourg

Édition:
600 exemplaires

Fribourg, décembre 2010

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
1. PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE	6
2. FORMATION	7
Orientation scolaire et professionnelle.....	7
Degré secondaire I.....	8
Degré secondaire II.....	9
Degré tertiaire.....	11
Composition du personnel enseignant selon les degrés.....	13
3. TRAVAIL	14
Travail rémunéré.....	14
Position dans la profession.....	17
Salaire.....	18
Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.....	20
Activité professionnelle des parents.....	20
Répartition des tâches familiales.....	21
Structures d'accueil extrafamilial pour les enfants en âge scolaire et préscolaire.....	22
Chômage.....	24
Taux de chômage.....	24
Situations de précarité.....	26
Aide sociale.....	26
Avances sur Pension alimentaire.....	26
4. REPRÉSENTATION DES FEMMES EN POLITIQUE	28
Institutions nationales.....	28
Conseil national.....	28
Conseil des Etats.....	29
Institutions cantonales.....	30
Grand Conseil.....	30
Conseil d'Etat.....	30
Institutions communales.....	31
Conseils communaux.....	31
5. FAMILLES ET MÉNAGES	32
La situation des familles fribourgeoises.....	32
Union libre, mariage, divorce.....	33
Union libre et partenariat enregistré.....	33
Mariage.....	33
Divorce.....	34
Autorité parentale.....	34
6. VIOLENCE DOMESTIQUE	35
7. SANTÉ	36
Attitudes et comportements face à la santé.....	36
Naissances.....	37
Interruption de grossesse.....	38
Causes de mortalité.....	38
8. BIBLIOGRAPHIE	40

AVANT – PROPOS DU BUREAU DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

Le Bureau de l'égalité et de la famille du canton de Fribourg (BEF) s'investit au quotidien dans deux champs complémentaires et fortement interdépendants: l'égalité entre hommes et femmes et la promotion de la politique familiale.

En proposant en 2009 un «Portrait des familles fribourgeoises – esquisses statistiques», le BEF a souhaité mettre en évidence une première approche statistique de la situation des familles dans le canton de Fribourg. Un deuxième volet de cette démarche s'attachant cette fois plus spécifiquement à une approche en terme de genres s'est imposé naturellement et donne ainsi lieu, en 2010, à la présente publication: «Les chiffres de l'égalité du canton de Fribourg – esquisses statistiques».

L'objectif de cette démarche consiste à présenter un large tour d'horizon des différents domaines en lien avec les rapports entre hommes et femmes, ce qui en découle ou les influence dans la vie quotidienne et l'organisation sociale.

Basée sur des indicateurs chiffrés, cette publication propose un portrait démographique de la population fribourgeoise, une approche de la formation, du travail, de la représentation politique, des familles, de la violence domestique et aussi de la santé. Plus que des développements élaborés suivis de recommandations, et qui font l'objet de démarches spécifiques, ces esquisses statistiques se présentent comme des repères tracés à grands traits et intentionnellement rassemblés dans un même document.

Ce recueil de données statistiques constitue certes un instrument pour le BEF qui s'engage déjà dans plusieurs des domaines recensés ici. On relèvera notamment à ce propos les questions de la formation et des choix professionnels, de l'égalité salariale, de la représentation des femmes dans les instances politiques, de l'amélioration de la conciliation entre travail et famille et de la lutte contre la violence conjugale. Mais ces indicateurs chiffrés sont aussi destinés à offrir une mise en perspective face aux différents choix souvent gérés au niveau individuel dans la vie courante (choix d'une profession, carrière, prise en charge des enfants, partage des tâches)¹ ou opérés au niveau des décisions politiques.

A la veille de l'année 2011, marquant les 40 ans de l'inscription du principe de l'égalité entre femmes et hommes dans la Constitution fédérale et les 15 ans de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'égalité, on peut souligner que beaucoup a été fait sur le plan légal pour que cette égalité se réalise en particulier au sein de la famille, dans le monde de la formation et du travail. Mais cela ne suffit pas encore à garantir que ce principe devienne une réalité quotidienne².

Les informations statistiques présentent ici la situation actuelle en matière d'égalité entre hommes et femmes dans le canton de Fribourg, les progrès à venir dépendent de l'engagement de chacun et chacune.

Geneviève Beaud Spang

Responsable du BEF

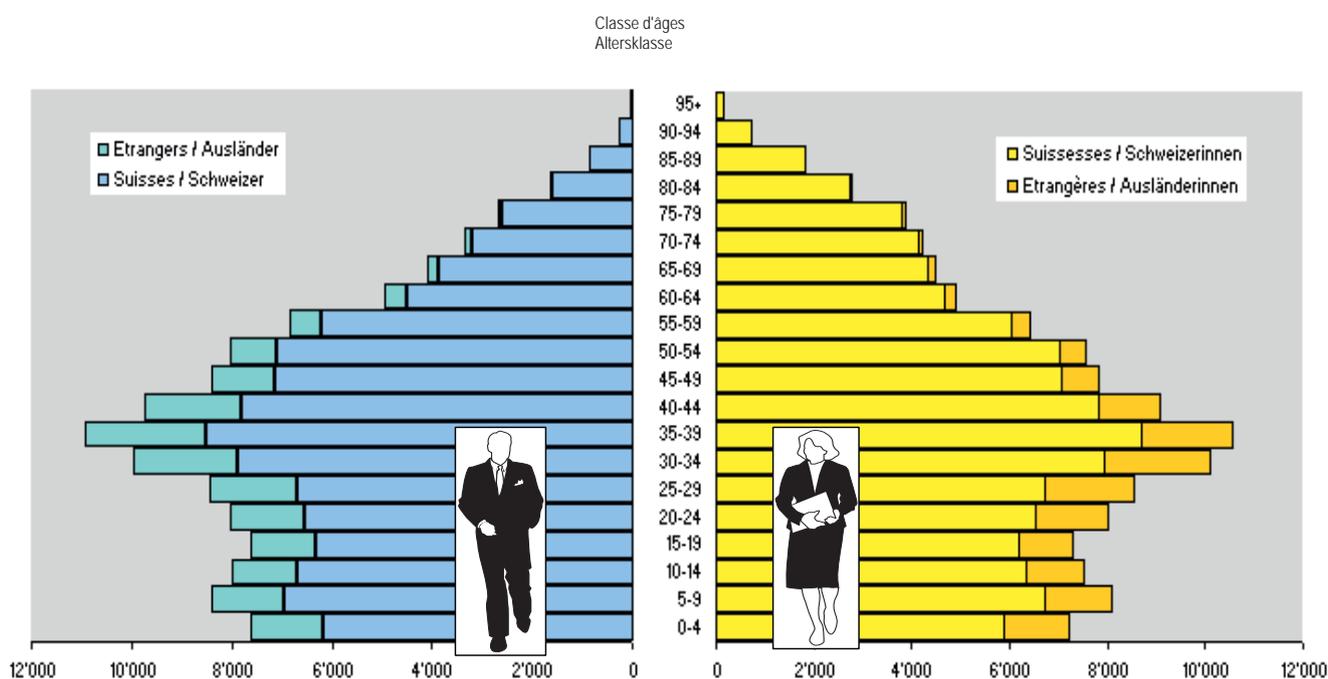
¹ Service pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, «Chiffres clés de l'égalité Genève», 2008, page de garde

² Office fédéral de la statistique, «Vers l'égalité entre femmes et hommes. Situation et évolution», 2009, p. 5

1. PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Le Service de la statistique du canton de Fribourg nous indique qu'en 2009 les **femmes représentent 50.3% de la population résidente fribourgeoise**. La pyramide des âges ci-dessous présente la répartition hommes-femmes dans le canton de Fribourg, en fonction des différentes classes d'âges. Les données les plus récentes proviennent du recensement fédéral de la population 2000.

Pyramide des âges du canton de Fribourg, en 2000
Alterspyramide des Kantons Freiburg 2000



Source: Recensement fédéral de la population 2000 – Office fédéral de la statistique, Neuchâtel
Quelle: Eidgenössische Volkszählung 2000 - Bundesamt für Statistik, Neuchâtel / Amt für Statistik des Kantons Freiburg

La population fribourgeoise est l'une des plus jeunes de Suisse. La classe d'âge de 0 à 19 ans, selon le Service de la statistique du canton de Fribourg, représente 24,6% de la population en 2008 alors que la moyenne suisse pour cette tranche d'âge se situe à 21,2%. Les plus de 65 ans composent quant à eux 13,6% de la population fribourgeoise – contre 16,6 % dans la moyenne suisse.

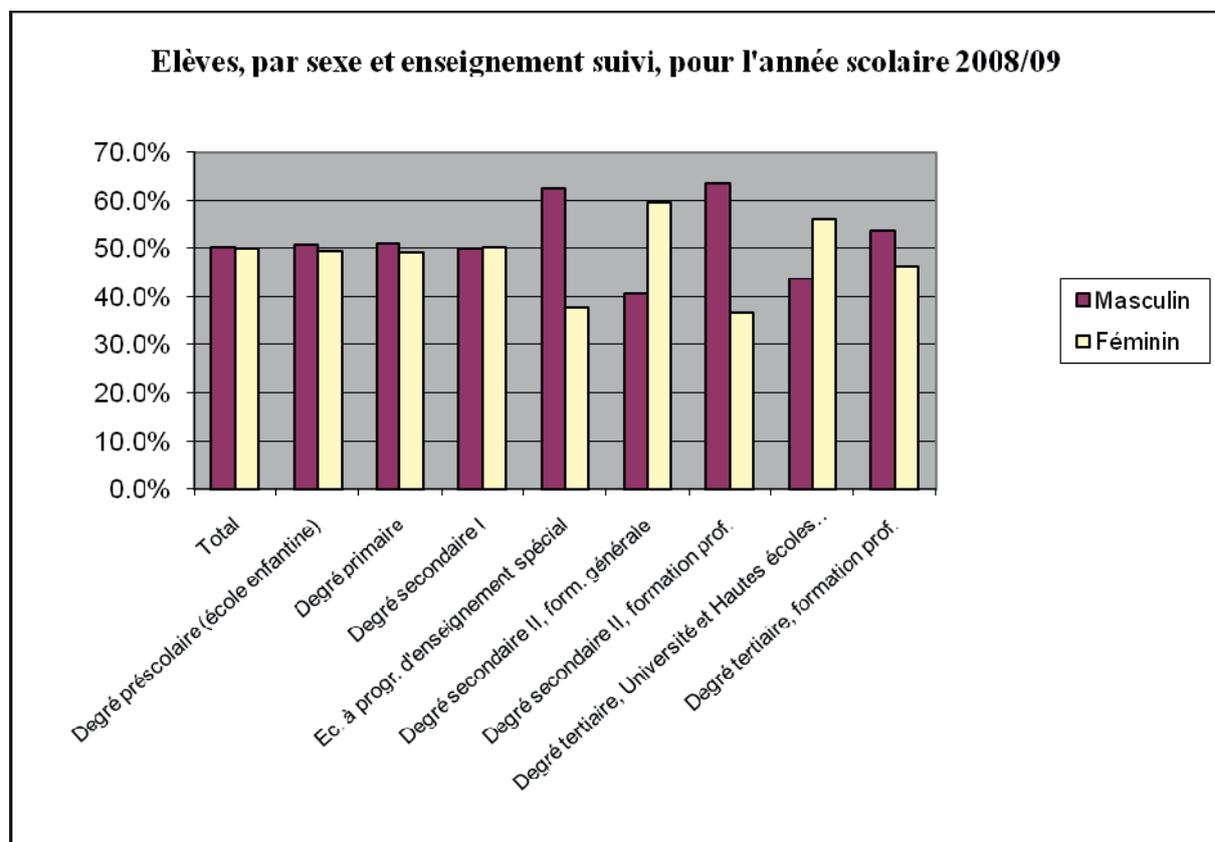
Cette relative jeunesse de la population a pour corollaire un taux plus élevé d'enfants, de jeunes et de retraité-e-s n'exerçant pas d'activité rémunérée que de personnes actives sur le marché du travail. Au niveau cantonal, le taux de dépendance économique³ s'élève par conséquent à 61,9%, un chiffre légèrement supérieur à la moyenne suisse (60,8%), ce chiffre reflète l'importance du groupe des moins de 20 ans. Cette pyramide des âges indique également un taux élevé de femmes dans les catégories du 3^{ème} et du 4^{ème} âge, qui s'explique par leur plus longue espérance de vie. Selon l'Office fédéral de la statistique, l'espérance de vie à la naissance se montait en 2007 à 79,4 ans pour les hommes et à 84,2 ans pour les femmes.

³ Le taux de dépendance économique se calcule ainsi: $((0-19 \text{ ans}) + (65 \text{ ans et plus})) \times 100 / (20-64 \text{ ans})$.

2. FORMATION

Orientation scolaire et professionnelle

Le tableau ci-dessous présente la proportion d'élèves filles et garçons en fonction des degrés, lors de l'année scolaire 2008/09. Jusqu'au degré secondaire I, la répartition entre les sexes est équilibrée, car cette période correspond à l'enseignement obligatoire. **Il est intéressant d'observer le moment où se décide le choix professionnel des jeunes.** Ce tableau montre que les jeunes hommes tendent à préférer la voie de la formation professionnelle, tant au niveau secondaire II (apprentissage et formation à plein temps) qu'au niveau tertiaire (hautes écoles spécialisées, maîtrise et brevet fédéral). Parallèlement, les jeunes femmes sont plus nombreuses (à raison de 20% de plus) à fréquenter les formations générales du degré secondaire II (Gymnase, Ecole de culture générale, cours préparatoires pour les Hautes écoles et formation pédagogique); dans les Universités et les Hautes écoles enfin, leur nombre est de 10% supérieur à celui de leurs collègues masculins.



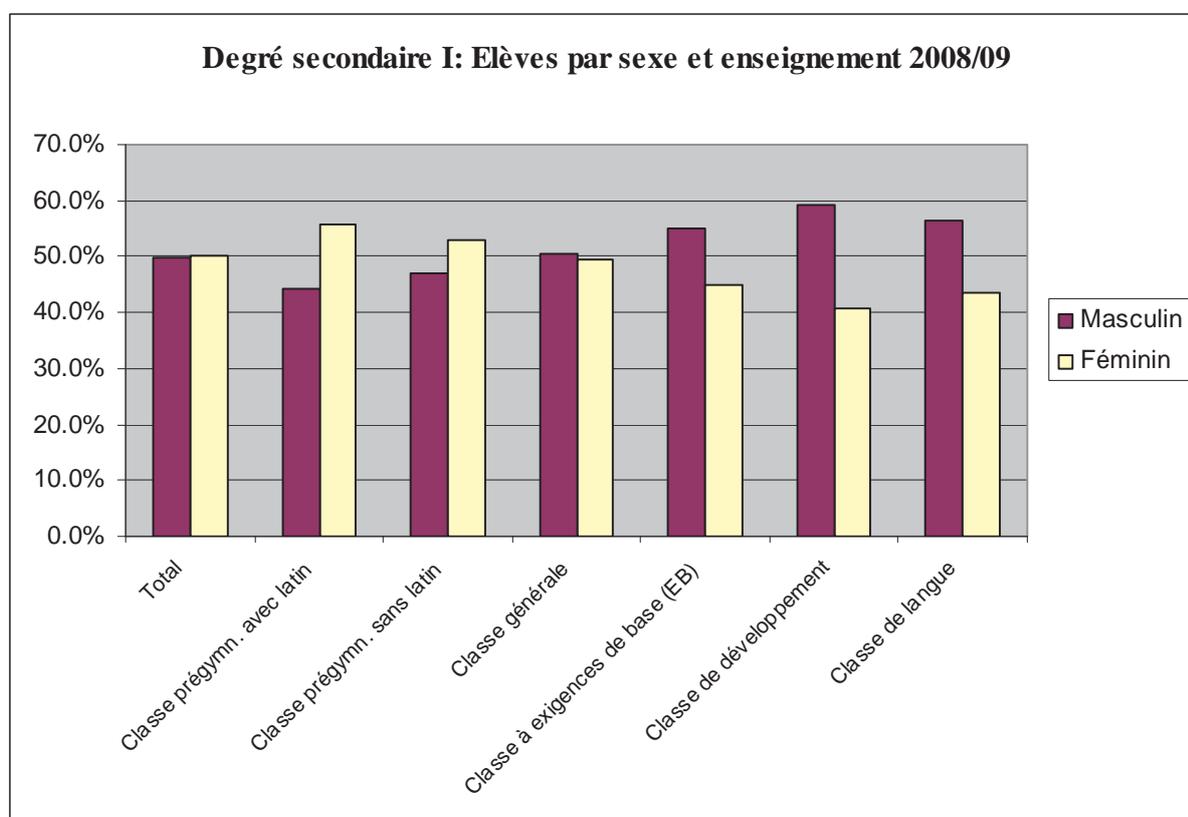
Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg – Service de la statistique du canton de Fribourg
Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010 – Amt für Statistik des Kantons Freiburg

Degré secondaire I

Au niveau secondaire I, on remarque déjà de nettes différences entre les sexes. Les filles sont plus nombreuses dans les degrés plus avancés, tandis que les garçons sont majoritaires dans les premières classes.

Le degré secondaire I est divisé en différents niveaux. Environ 35% des élèves du secondaire I suivent la filière pré-gymnasiale, dont 54% de filles. **La majorité des élèves se retrouve toutefois dans la filière générale (43%), où la répartition entre les sexes est relativement équilibrée:** 51% de garçons pour 49% de filles.

Dans les autres niveaux du secondaire I, la part de garçons est plus importante. Dans les classes à exigence de base, ils représentent 55% des élèves, dans les classes de langue 56% et dans les classes de développement 59%. Le tableau suivant montre la répartition entre les sexes dans les différents degrés scolaires.



Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg- Service de la statistique du canton de Fribourg

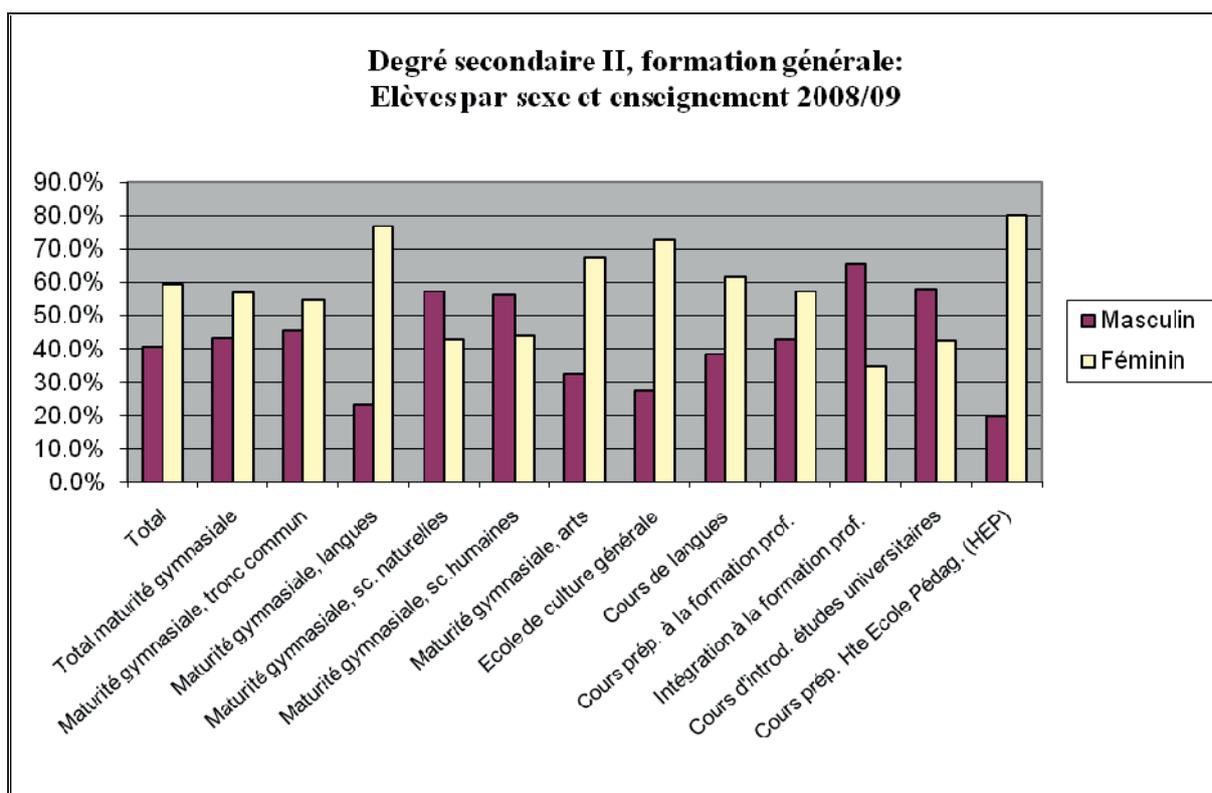
Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010- Amt für Statistik des Kantons Freiburg

Degré secondaire II

Degré secondaire II, formation générale

4'783 Fribourgeois et Fribourgeoises, dont 60% de jeunes femmes, ont fréquenté une école de formation générale du degré secondaire II au cours de l'année scolaire 2008/09. 73% des élèves ayant suivi une filière générale du secondaire II ont fréquenté les **classes gymnasiales** et 57% de ces élèves étaient des filles. **On relève de nettes différences entre les sexes concernant le choix des options pour la maturité.** Les options langues et la filière artistique sont les plus couramment choisies par les élèves de sexe féminin (respectivement 77% et 68%). Les jeunes hommes tendent à préférer les options sciences expérimentales et sciences humaines où ils sont majoritaires (respectivement 57% et 56%).

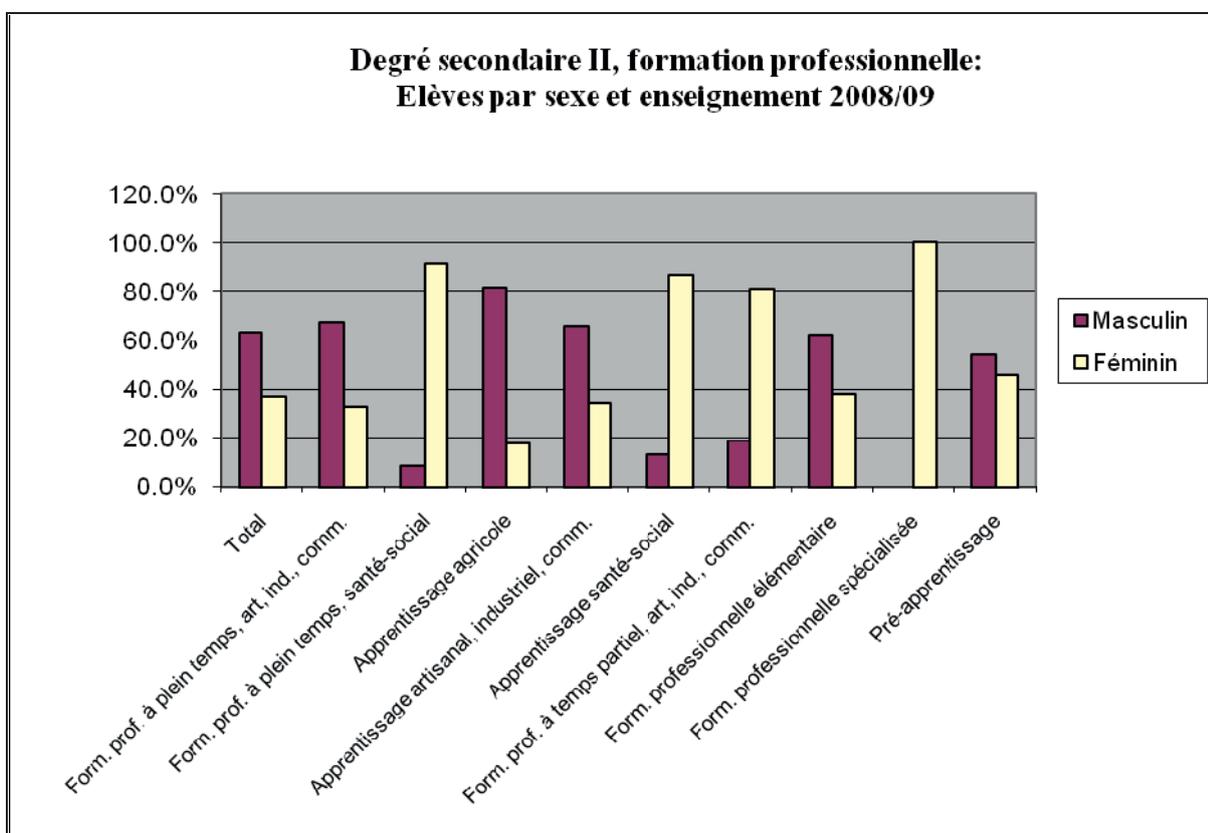
18% des élèves ayant suivi une filière générale du secondaire II ont fréquenté une école de culture générale. Dans cette voie aussi, les jeunes filles sont surreprésentées (73%). Les 9% d'élèves restants ayant suivi une filière générale du secondaire II ont suivi un cours de préparation en vue d'une formation professionnelle, d'une Haute école ou d'une Haute école pédagogique, des cours de langue ou un programme d'intégration à la formation professionnelle. Les jeunes hommes fréquentent plus souvent les cours préparatoires pour les Hautes écoles et les programmes d'intégration à la formation professionnelle. Les jeunes femmes sont, quant à elles, fortement majoritaires dans les cours préparatoires à la Haute école pédagogique et à la formation professionnelle, ainsi que dans les cours de langue. Le tableau suivant présente la répartition entre les sexes dans les différentes voies de formation.



Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg- Service de la statistique du canton de Fribourg
 Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg- Amt für Statistik des Kantons Freiburg

Degré secondaire II, formation professionnelle

6 738 élèves, dont 63% de jeunes hommes et 37% de jeunes femmes, ont suivi une formation professionnelle du degré secondaire II au cours de l'année scolaire 2008/09. La majorité des élèves, soit 4 543 ou 67%, ont effectué un apprentissage **dans le domaine de l'artisanat, du commerce ou de l'industrie**. Dans ce domaine, les jeunes hommes représentent alors 66% du nombre des élèves. La deuxième voie la plus suivie est celle de la formation à plein temps dans le domaine de l'artisanat, du commerce et de l'industrie, où les jeunes hommes sont également surreprésentés avec 68%. La voie de l'apprentissage dans le domaine agricole est également suivie par une majorité de jeunes garçons (82%), **tandis que les filières d'apprentissage dans les domaines de la santé et du social sont principalement choisies par des jeunes femmes** (respectivement 72% et 91%). Le tableau suivant présente la répartition entre les sexes dans les différentes voies de formation.



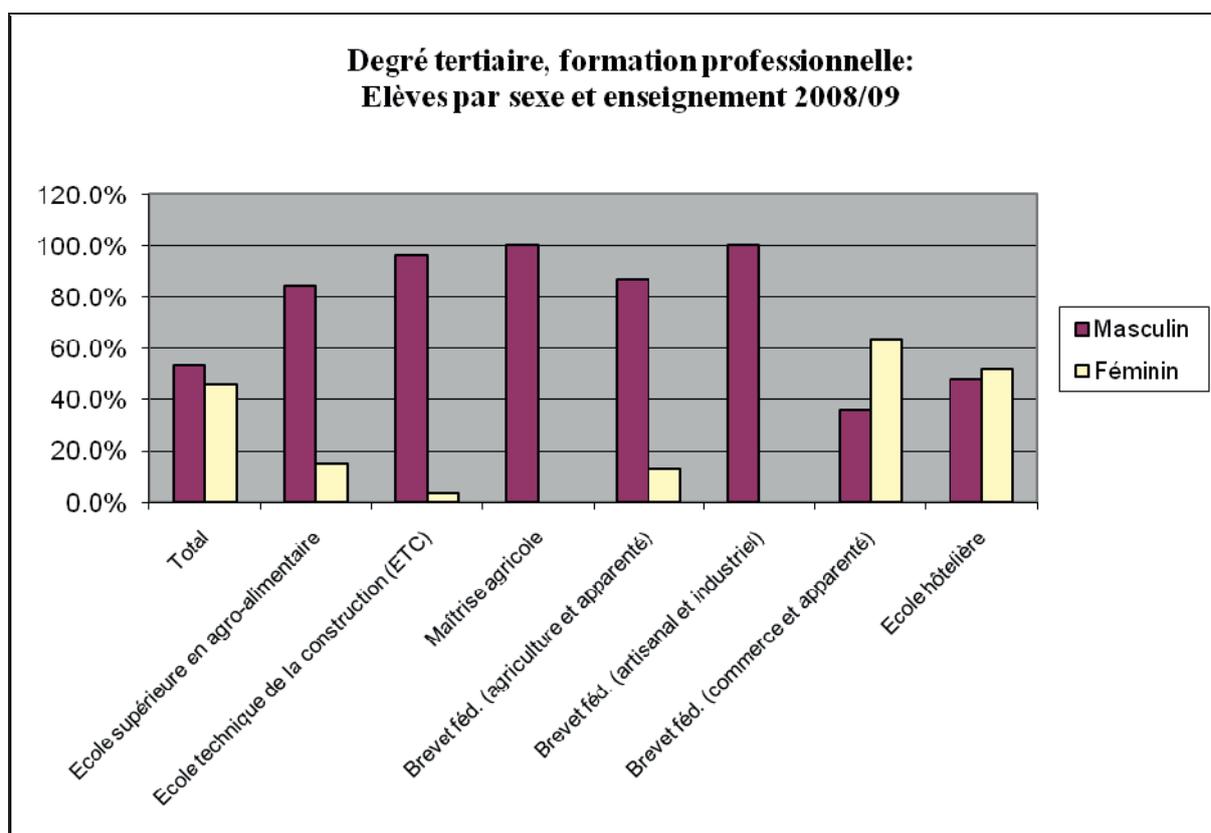
Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg – Service de la statistique du canton de Fribourg
 Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010 – Amt für Statistik des Kantons Freiburg

Degré tertiaire

Au cours de l'année scolaire 2008/09, on comptabilise 9'615 étudiant-e-s qui suivent des cours à l'Université de Fribourg et 2'154 dans une Haute école spécialisée; 844 effectuent une formation professionnelle du degré tertiaire.

Formation professionnelle

54% des jeunes accomplissant une formation professionnelle du degré tertiaire sont de sexe masculin. Dans tous les domaines, à l'exception du brevet fédéral dans une profession commerciale (64% de femmes) et de la Haute école hôtelière (52% d'étudiantes), le sexe féminin est nettement sous-représenté. Ainsi, 85% des jeunes qui accomplissent une formation en Haute école dans le secteur de la technologie alimentaire et 87% des personnes qui effectuent un brevet fédéral dans un métier agricole sont de sexe masculin. L'école technique de la construction est même fréquentée à 96% par des étudiants de sexe masculin. Seuls des jeunes hommes ont accompli une maîtrise agricole ou un brevet fédéral dans le domaine du commerce, de l'artisanat ou de l'industrie au cours de l'année scolaire 2008/09. Le tableau suivant présente la répartition hommes-femmes dans les différentes voies de formation.



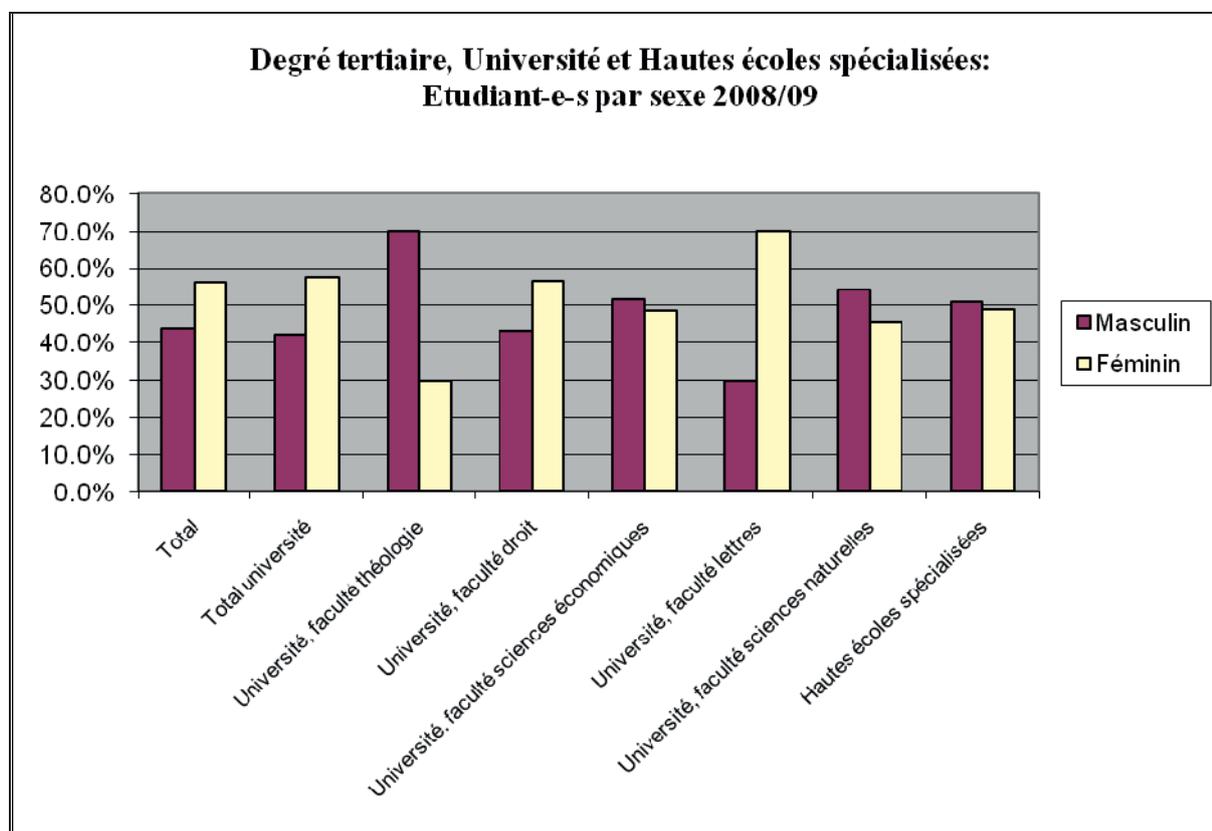
Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg- Service de la statistique du canton de Fribourg
 Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010- Amt für Statistik des Kantons Freiburg

Université et Hautes écoles

56% des 11'769 étudiant-e-s qui ont fréquenté l'Université de Fribourg ou une Haute école au cours de l'année scolaire 2008/09 sont des femmes. Comme le tableau suivant le montre, **d'avantage de femmes se sont inscrites à l'Université (58%), tandis que dans les Hautes écoles c'est la proportion d'hommes qui est légèrement plus élevée (51%).**

La Faculté des lettres est la voie d'étude la plus couramment choisie par les étudiant-e-s, tous sexes confondus, les femmes étant significativement plus nombreuses à privilégier cette filière: 51% des femmes et 30% des hommes s'inscrivent dans cette faculté. La deuxième voie la plus souvent choisie est la Faculté des sciences économiques et sociales qui attire 27% des hommes et 19% des femmes.

La répartition des sexes dans les diverses disciplines présente des différences très nettes. **70% des personnes inscrites en Faculté des lettres et 57% de celles qui suivent les cours de la Faculté de droit sont des femmes.** Dans toutes les autres voies d'étude, les hommes sont majoritaires et c'est à la Faculté de théologie que leur prépondérance est la plus marquée (70% d'étudiants).

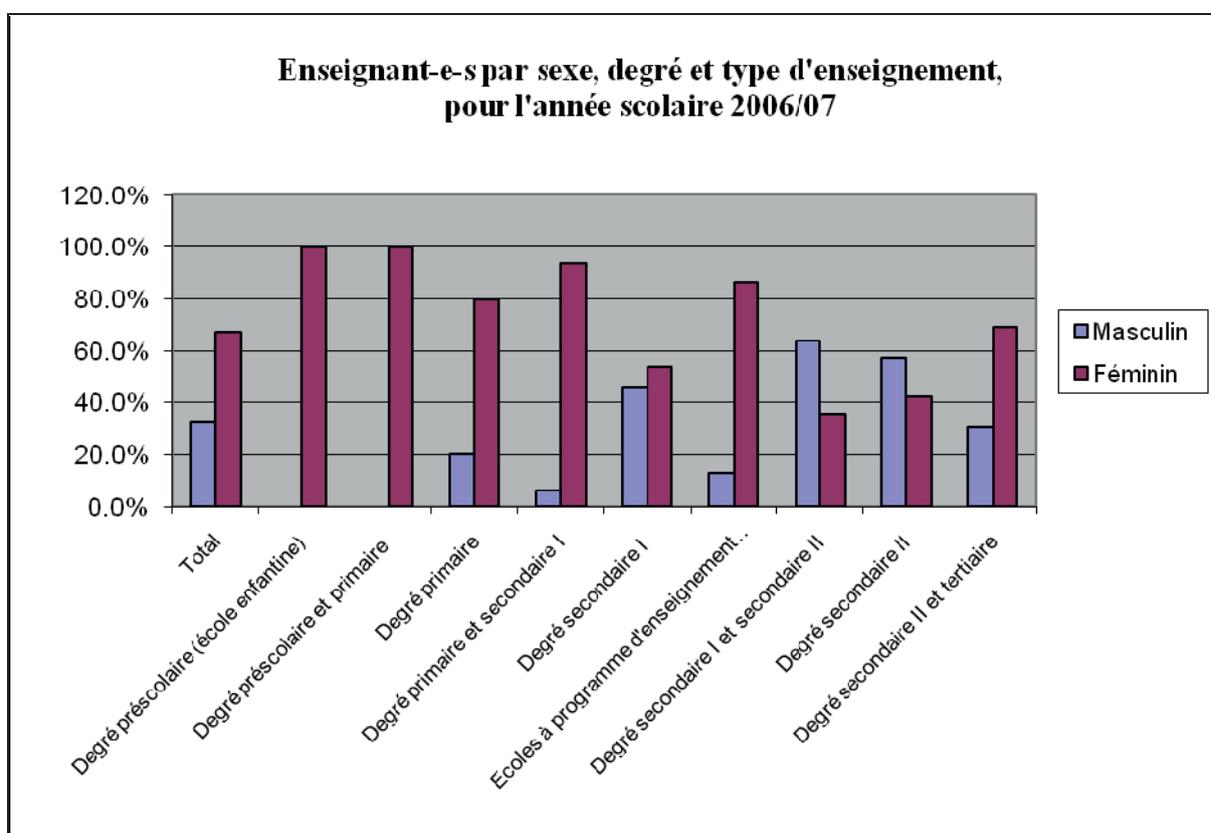


Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg – Service de la statistique du canton de Fribourg
Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010 – Amt für Statistik des Kantons Freiburg

Composition du personnel enseignant selon les degrés

Au cours de l'année scolaire 2006/07, 4'272 personnes ont enseigné dans les écoles publiques du canton de Fribourg - Université et Hautes écoles exceptées. La majeure partie du personnel enseignant, soit 67%, est alors composé de femmes. Les enseignants de sexe masculin sont rares dans les premières classes, et même totalement absents dans les classes enfantines où seules des femmes enseignent.

Environ 40% des enseignant-e-s travaillent **à l'école primaire, où 80% du personnel est constitué de femmes**. 25% enseigne au niveau secondaire I, où les femmes constituent encore 54% du personnel. Au **degré secondaire II, ce sont les hommes qui deviennent majoritaires, à raison de 57%**. Les données à disposition pour le degré tertiaire ne sont pas très instructives car l'Université et les Hautes écoles n'y sont pas comprises; ces informations ne concernent dès lors qu'un nombre restreint de personnes (52).



Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg - Service de la statistique du canton de Fribourg

Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010 - Amt für Statistik des Kantons Freiburg

3. TRAVAIL

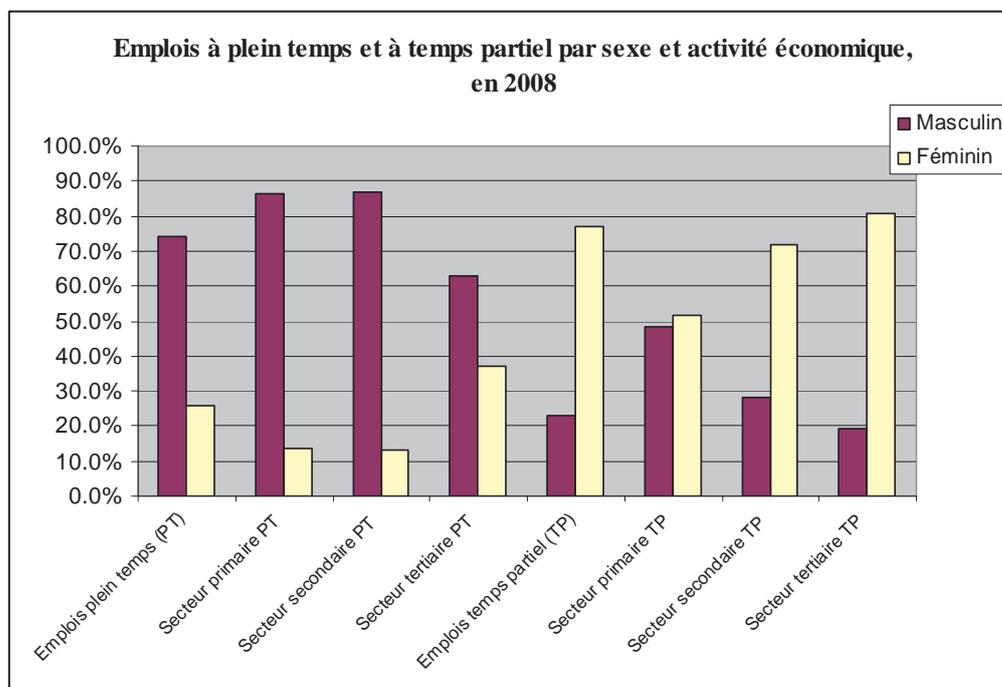
Travail rémunéré

En 2008, la population active fribourgeoise compte 117'354 personnes, ce qui correspond à 44% de la population résidante. **56% des personnes actives sont des hommes et 44% des femmes.** L'écart entre les deux sexes s'accroît lorsque l'on prend en compte le temps de travail. **86% des hommes travaillent à plein temps et seules 39% de femmes sont dans ce cas.**

Cette différence est exprimée en «équivalents plein-temps». Le nombre d'emplois équivalents plein-temps se définit comme le nombre total d'heures travaillées, divisé par la moyenne annuelle des heures effectuées dans les emplois à plein temps⁴. Converties en équivalents plein-temps, les prestations de travail accomplies par les personnes actives du canton de Fribourg en 2008, correspondent à 96'836 emplois équivalents plein-temps. Cette prestation de travail a été accomplie à 63% par des hommes et à 37% par des femmes.

Le tableau suivant montre la répartition des hommes et des femmes travaillant à plein temps et à temps partiel, par secteur économique⁵. Les hommes sont le plus souvent occupés à plein temps dans chacun des secteurs: ainsi dans le secteur primaire ils sont 71% à travailler à plein temps, 96% dans le secteur secondaire et 81% dans le secteur tertiaire. Les femmes par contre travaillent plus souvent à temps partiel dans les secteurs primaire et tertiaire (74% respectivement 63%), mais on les trouve plus souvent employées à plein temps dans le secteur secondaire (58%).

Si on considère chaque secteur en particulier, on remarque que le travail à plein temps reste un phénomène en majorité masculin, tandis que le travail à temps partiel concerne une majorité de femmes.



Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg - Service de la statistique du canton de Fribourg
 Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010 - Amt für Statistik des Kantons Freiburg

⁴ Définition de l'Office fédéral de la statistique

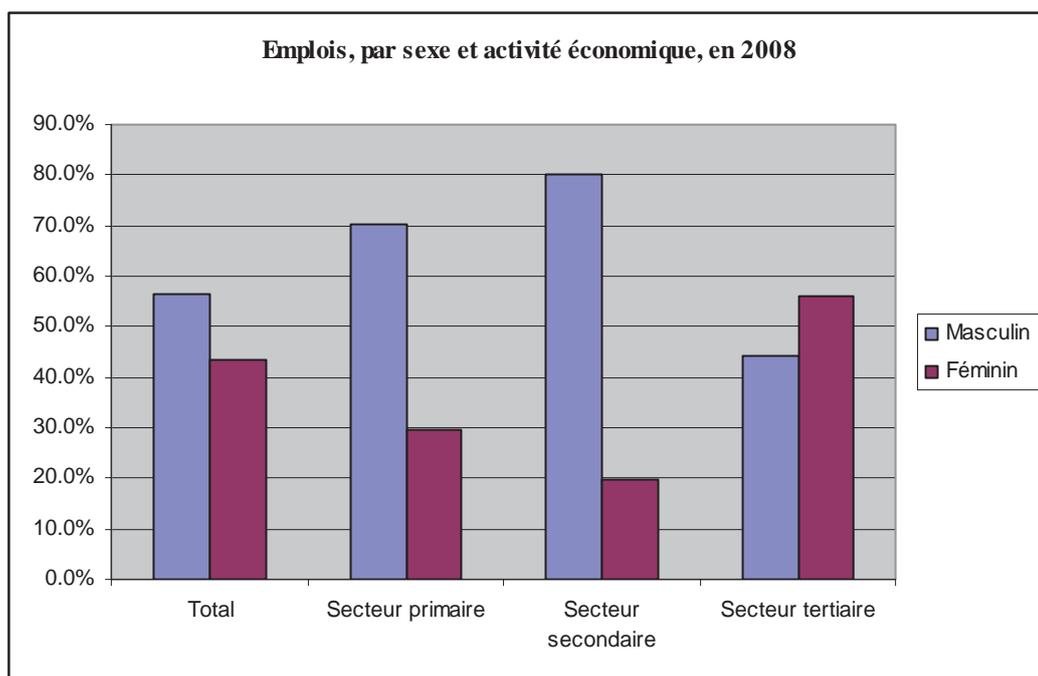
⁵ **Secteur primaire (production primaire):** agriculture, gestion forestière, pêche

Secteur secondaire (secteur industriel): exploitation minière, production de biens, énergie, eau, épuration, gestion des déchets et construction

Secteur tertiaire (services): commerce, maintenance, réparation, transport, entreposage, hôtellerie, information, communication, finances et assurances, gestion fiduciaire et immobilière, professions libérales, sciences et techniques, services divers, autres services économiques, administration publique, éducation et enseignement, santé et social, arts, spectacles, activités récréatives

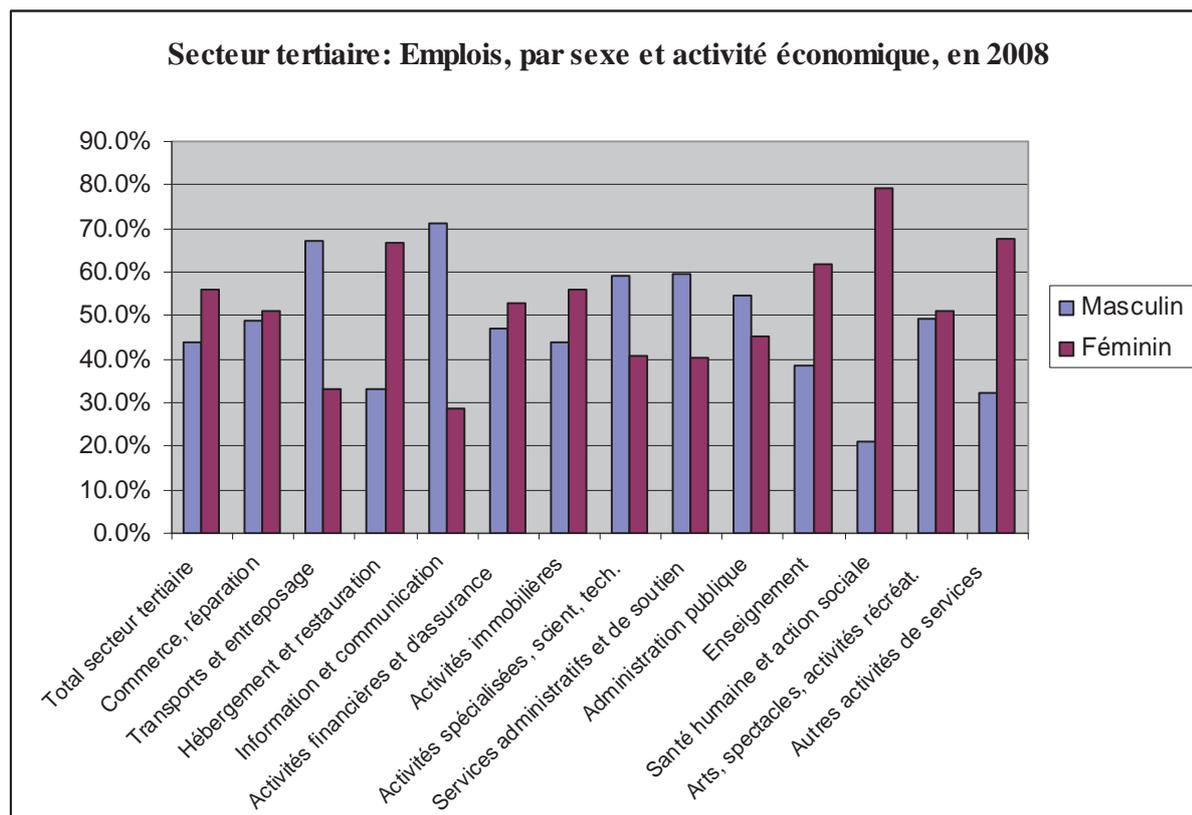
Le secteur qui emploie la majorité de Fribourgeois et Fribourgeoises est le secteur tertiaire (74'244 personnes actives), suivi du secteur secondaire (33'550) puis du secteur primaire (9'560). Ce constat vaut pour le sexe masculin (49% des hommes travaillent dans le secteur tertiaire, 41% dans le secteur secondaire et 10% dans le secteur primaire), mais aussi pour le sexe féminin (81% des femmes travaillent dans le secteur tertiaire, 13% dans le secteur secondaire et 6% dans le secteur primaire). Le tableau suivant présente la répartition hommes-femmes par secteur. Les hommes sont clairement plus nombreux aussi bien dans le secteur primaire que secondaire (70% respectivement 80%), tandis que l'on retrouve proportionnellement plus de femmes dans le secteur tertiaire (56%).

Le secteur tertiaire ne constitue pas seulement celui qui emploie une majorité de Fribourgeois et de Fribourgeoises, c'est aussi le seul secteur qui compte davantage de femmes actives.



Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg- Service de la statistique du canton de Fribourg
 Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010- Amt für Statistik des Kantons Freiburg

Le tableau suivant présente la répartition hommes-femmes dans les différentes branches économiques du secteur tertiaire. On remarque que la répartition hommes-femmes varie fortement d'une branche à l'autre. Ainsi, on constate que **les domaines du social, de la santé, de l'éducation et de l'enseignement et de l'hôtellerie sont des secteurs typiquement féminins**, tandis que les domaines des transports, de l'entreposage, de l'information et de la communication emploient une majorité d'hommes.



Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg – Service de la statistique du canton de Fribourg
 Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010 – Amt für Statistik des Kantons Freiburg

Parmi les 74'244 personnes employées dans le secteur tertiaire, 25% d'entre elles sont occupées dans la branche du commerce, de la maintenance et de la réparation. Les deux sexes sont représentés à parts plus ou moins égales (51% de femmes, 49% d'hommes); les déséquilibres apparaissent lorsqu'on considère les différents secteurs à l'intérieur de la branche. On retrouve **davantage de personnes de sexe féminin dans le commerce de détail**, c'est là que travaillent 73% des femmes employées dans la branche du commerce, de la maintenance et de la réparation. 22% d'entre elles travaillent dans le commerce de gros et 5% seulement dans le domaine des véhicules automobiles. La répartition apparaît différemment pour les hommes: ils sont quasiment autant représentés dans le commerce de détail que dans le commerce de gros (36% respectivement 38%) et un peu moins nombreux dans le domaine des véhicules automobiles (26%).

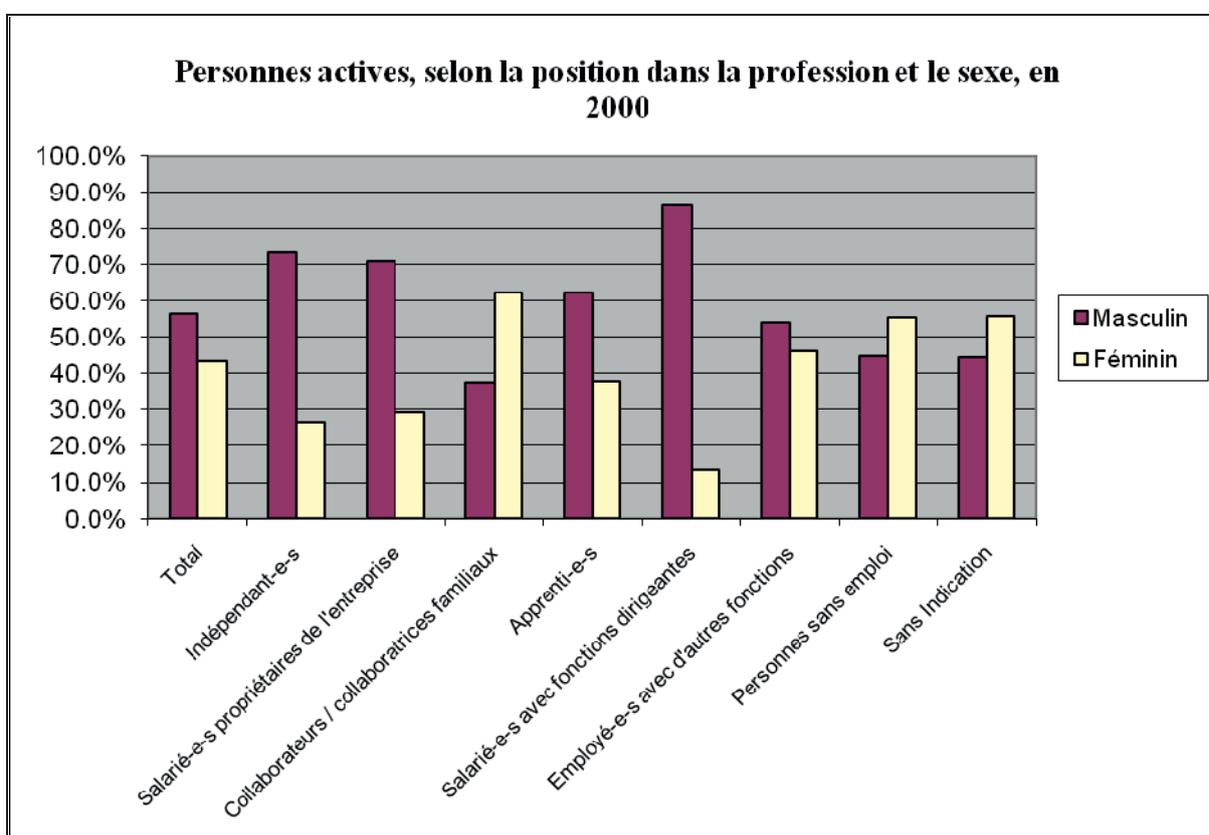
La deuxième branche occupant le plus grand nombre de personnes est celle de la **santé et du social**, soit 17% des personnes actives dans le secteur tertiaire, parmi lesquelles **une grande majorité sont des femmes (79%)**. 50% des hommes et 45% des femmes employés dans ce secteur sont actifs dans le domaine de la santé. 33% des hommes et 39% des femmes travaillent dans des homes et 17% des hommes respectivement 16% des femmes dans le domaine de l'action sociale.

La branche de **l'éducation et de l'enseignement** vient à la troisième place. 13% des personnes occupées dans le secteur tertiaire travaillent dans ce domaine, **62% sont des femmes**. Tous les autres domaines emploient moins de 8% des effectifs du secteur tertiaire. Concernant l'équilibre entre les sexes, les branches où l'on remarque les différences les plus marquées sont celle des transports et de l'entreposage (33% de femmes, 67% d'hommes), de l'hôtellerie (67% de femmes, 33% d'hommes), de l'information et de la communication (29% de femmes, 71% d'hommes).

Position dans la profession

En l'an 2000, 63% des Fribourgeois actifs et 70% des Fribourgeoises actives sont employés dans une fonction autre que dirigeante et ne se trouvent pas non plus en formation. Le deuxième cas de figure le plus courant concerne à cette date le travail indépendant, aussi bien pour les hommes (14%) que pour les femmes (6%). Toutefois, si l'on ne considère que cette catégorie d'actifs en soi, on constate que les hommes y représentent 73% des effectifs. Par ailleurs, 6% des hommes actifs sont engagés dans la direction d'une entreprise, ce qui n'est le cas que pour 1% des femmes. C'est aussi à l'intérieur de cette catégorie que l'écart entre les sexes s'avère le plus marqué: **en l'an 2000, 86% des personnes avec fonction dirigeante dans l'entreprise sont des hommes.**

A la même date, les femmes travaillent nettement plus souvent comme collaboratrices dans des entreprises familiales (62% de femmes, 38% d'hommes) et se retrouvent aussi plus souvent sans emploi que les hommes (55% de femmes, 45% d'hommes).



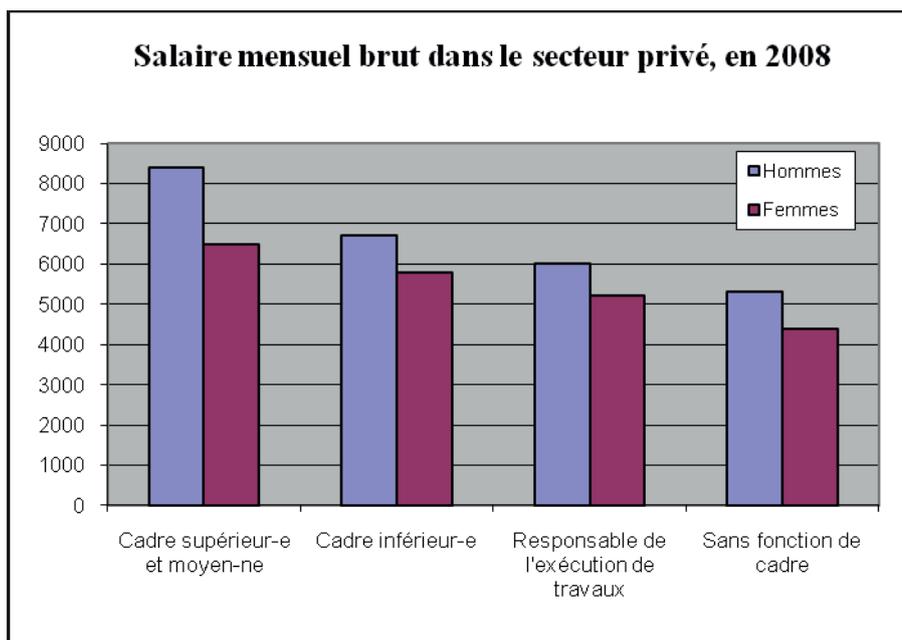
Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg– Service de la statistique du canton de Fribourg
 Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010– Amt für Statistik des Kantons Freiburg

Salaire

Selon le Service de la Statistique du canton de Fribourg, en 2008, les femmes s'avèrent être, pour le même travail, encore nettement moins rétribuées que leurs collègues masculins. Les hommes employés dans le secteur privé gagnent alors un salaire mensuel brut de 5'718 francs. **Ce salaire est de 19% supérieur au salaire mensuel brut féminin.** Depuis 2002, la situation n'a quasiment pas évolué: en 2002 en effet, les hommes gagnaient alors 20% de plus.

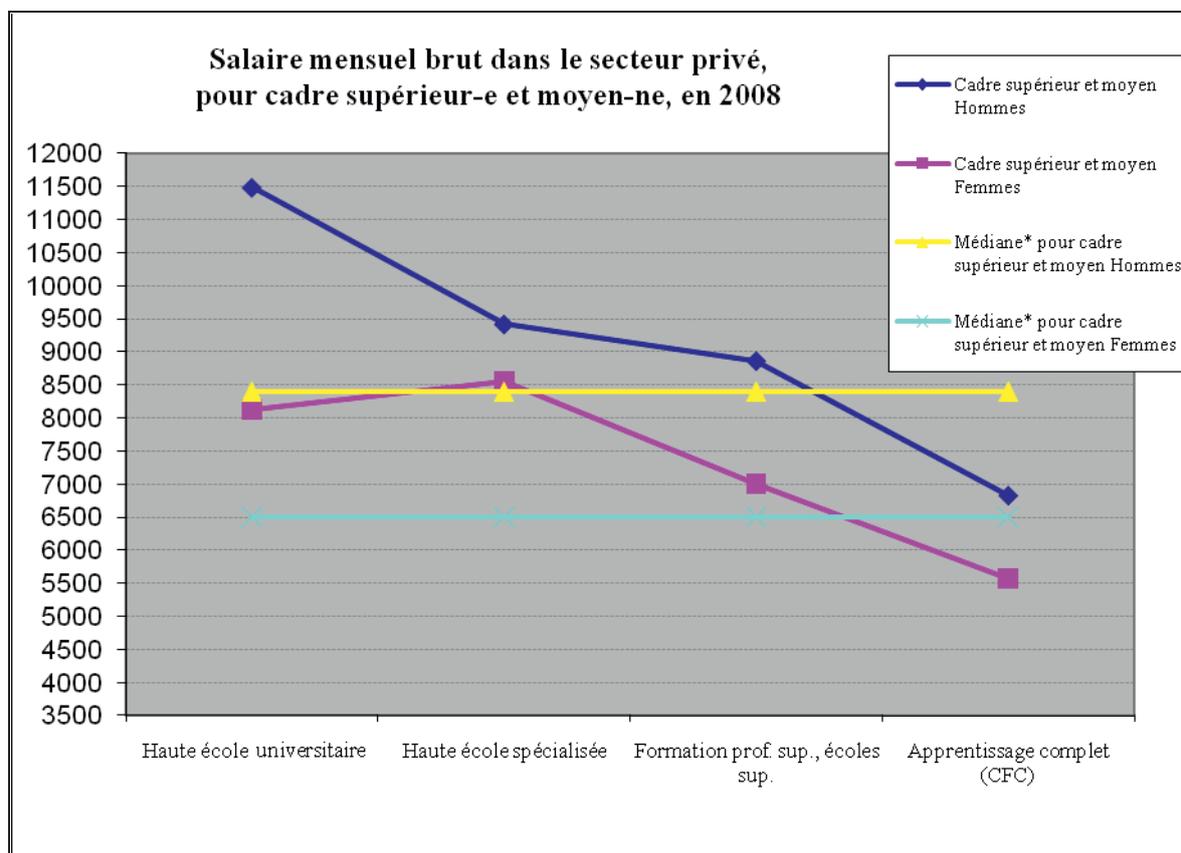
Les écarts salariaux varient en fonction du niveau d'exigence du poste. Ainsi les femmes employées dans les fonctions dont le niveau d'exigence est soit le plus élevé, soit le plus faible (les tâches très complexes ou au contraire les travaux simples, répétitifs), gagnent environ 20% de moins que leurs collègues masculins. Dans les fonctions à niveau d'exigence moyen en revanche (travaux qualifiés et indépendants, tâches exigeant des compétences professionnelles et des connaissances spécifiques) la différence de salaire se réduit de moitié. Dans ces fonctions les hommes perçoivent environ 10% de salaire de plus que les femmes.

Comme le montre le tableau suivant, les différences s'observent aussi selon le niveau du poste. Ainsi c'est principalement dans les postes de direction, de cadres moyen-ne-s et supérieur-e-s, que les femmes gagnent nettement moins que leurs collègues masculins (-23%). A tous les autres niveaux aussi cependant, les femmes sont moins rémunérées que les hommes: 14% de moins comme cadres inférieur-e-s, 13% de moins comme responsables de l'exécution des travaux, 17% de moins enfin, dans les postes sans fonction de cadre.



Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg- Service de la statistique du canton de Fribourg
Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010- Amt für Statistik des Kantons Freiburg

Le tableau suivant présente le salaire mensuel moyen des cadres moyen-ne-s et supérieur-e-s, ainsi que des dirigeant-e-s, en fonction de leur degré de formation. La différence la plus marquée s'observe dans le cas des femmes les mieux formées: **les femmes universitaires occupant des fonctions dirigeantes, de cadres moyen-ne-s ou supérieur-e-s gagnent 29% de moins que leurs collègues masculins**. Dans les postes de cadres inférieur-e-s, les femmes titulaires d'un diplôme universitaire perçoivent un salaire de 25% de moins, et celles qui occupent des postes sans fonction de cadre de 9% de moins que les hommes exerçant la même activité et disposant de la même formation.



* Le salaire brut standardisé de la moitié des employé-e-s se situe au-dessus et pour l'autre moitié au-dessous du salaire médian indiqué.

Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg – Service de la statistique du canton de Fribourg
 Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010 – Amt für Statistik des Kantons Freiburg

Il est également intéressant de relever que les femmes titulaires d'un diplôme décerné par une Haute école et occupant un poste de cadre moyen-ne ou supérieur-e ou une fonction dirigeante gagnent environ 5% de plus que leur collègues universitaires. Pour les hommes, la situation est inverse, les diplômés universitaires perçoivent environ 18% de plus que leurs homologues issus d'une Haute école.

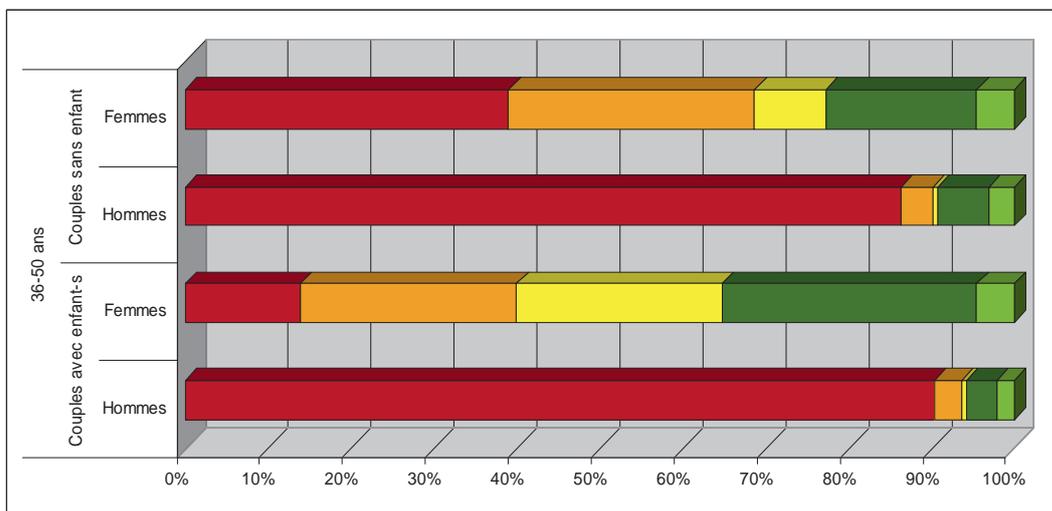
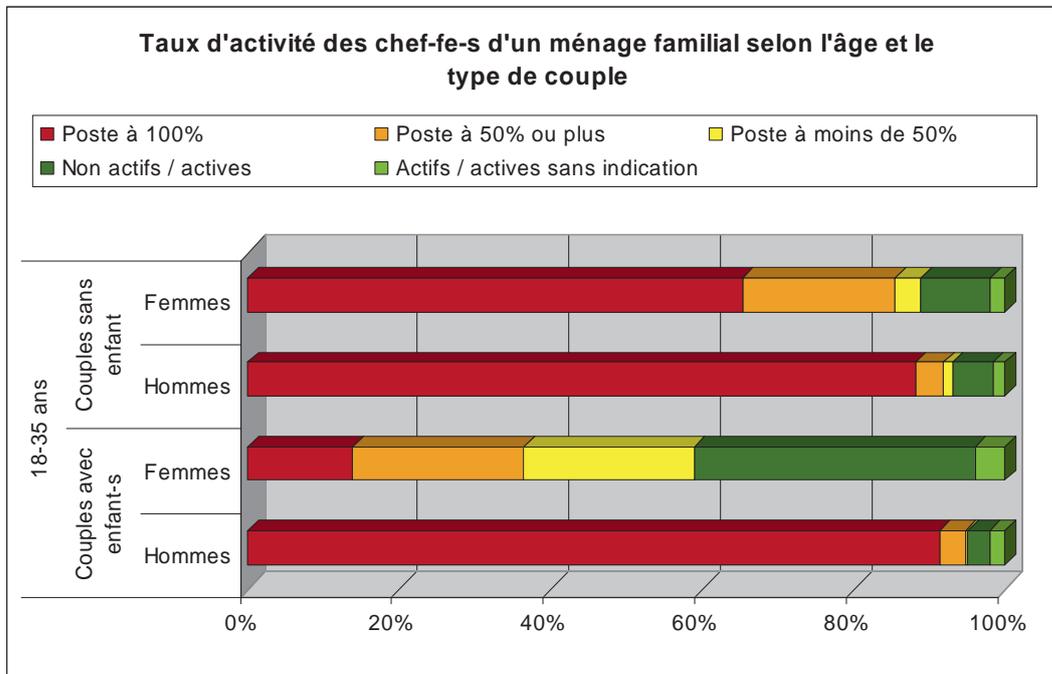
Pour les femmes disposant d'un CFC, la différence de salaire est également plus importante que pour celles disposant d'une formation professionnelle supérieure ou d'un diplôme d'une Haute école. Les femmes qui ont suivi cette voie de formation gagnent 19% de moins que les hommes occupant des postes de cadres moyen-ne-s ou supérieur-e-s ou des fonctions dirigeantes. Dans les fonctions de cadres inférieur-e-s et les postes sans fonction de cadre, la différence est de 14%, tandis qu'elle est de 11% dans les postes de responsables de l'exécution des travaux.

Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale

L'arrivée des enfants n'a pas la même incidence en termes professionnels pour les hommes et pour les femmes. Si les premiers poursuivent leur carrière et peuvent ainsi grimper des échelons dans la profession, il n'est pas rare que les femmes renoncent à leur carrière pour assurer la tenue du ménage et l'éducation des enfants. Le taux d'activité est encore un point à prendre en compte. En effet, la désignation «personne active» peut recouvrir des réalités très différentes. La distinction entre travail à plein temps et travail à temps partiel est importante, car elle met en lumière une inégalité entre les partenaires du couple à l'égard de la pratique professionnelle. Premièrement, la norme du travail à plein temps pour les hommes se vérifie clairement. Entre 18 et 50 ans, ils sont approximativement 90% à occuper un poste à plein temps. Dans les couples avec enfants, près de 6 femmes sur 10 âgées de 18 à 35 ans sont actives, le plus souvent à temps partiel, car ce sont toujours elles qui assument la majeure partie des tâches familiales.

Activité professionnelle des parents

Comme le montrent les deux tableaux ci-dessous, l'âge et la présence ou non d'enfants dans le ménage ont un impact non négligeable sur la pratique professionnelle des femmes.



Source: Recensement fédéral de la population 2000 – Service de la statistique du canton de Fribourg
 Quelle: Eidgenössische Volkszählung 2000 – Amt für Statistik des Kantons Freiburg

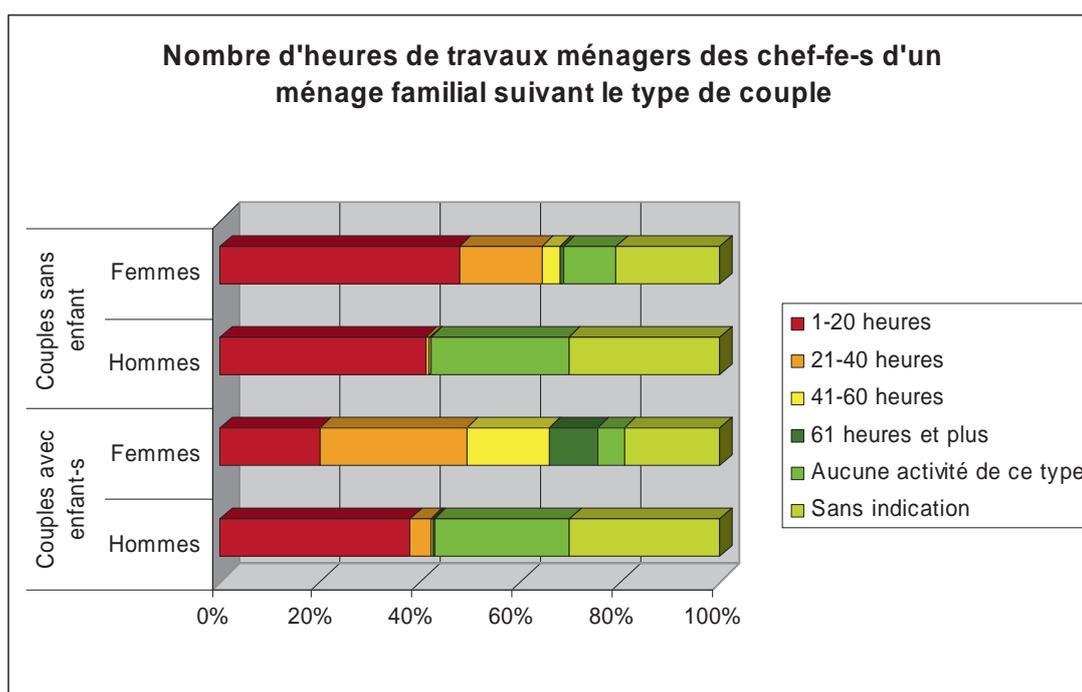
D'une manière générale, **la présence d'enfants dans le ménage signifie une diminution importante de l'activité professionnelle de la femme**. Il semblerait donc que l'arrivée des enfants influence beaucoup l'avenir professionnel d'une jeune femme. La principale conséquence est une diminution du travail à plein temps, qui va de pair avec une augmentation du travail à temps partiel, voire l'arrêt pur et simple de l'activité professionnelle. La comparaison avec les couples sans enfant montre que l'accroissement du temps partiel a lieu principalement dans les postes dont le temps de travail est inférieur à 50%.

L'arrivée des enfants fait diminuer le pourcentage des couples ayant deux partenaires actifs, et plus particulièrement si tous les deux travaillent à plein temps. Dans ce dernier cas toutefois, le taux ne change pas de manière significative en fonction des groupes d'âge, contrairement à ce que l'on observe pour les autres situations du graphique. Cela signifie que l'âge des partenaires, et en conséquence l'âge des enfants, n'affectent pas véritablement ce phénomène. On peut interpréter cette situation de deux manières différentes: soit le couple a suffisamment de moyens financiers à sa disposition pour déléguer la garde des enfants et les tâches ménagères à des personnes extérieures, permettant ainsi la poursuite de deux carrières professionnelles; soit les deux partenaires doivent travailler autant pour s'assurer une rentrée financière suffisante pour faire face aux besoins du ménage.

Un fait mérite encore notre attention: on relève un accroissement du pourcentage de couples avec enfant-s ayant deux partenaires actifs dans la tranche des 36-50 ans, par rapport à celle des 18-35 ans. L'explication la plus probable concerne l'âge des enfants, un jeune couple ayant statistiquement plus de chances d'avoir des enfants en bas âge. Les jeunes enfants nécessitent une attention particulière, ce qui peut inciter la mère à cesser toute activité professionnelle. Toutefois lorsque les enfants grandissent et acquièrent une certaine autonomie, la mère peut décider de reprendre une activité professionnelle. Si on se base sur cette hypothèse, il est donc logique de trouver davantage de femmes actives parmi les mères plus âgées que parmi les plus jeunes.

Répartition des tâches familiales

Le recensement fédéral de la population de l'an 2000 considère que la prise en charge des enfants vivant dans le ménage, mais aussi de toute autre personne nécessitant des soins, rentre également dans le calcul du nombre d'heures de travaux ménagers hebdomadaires. Le tableau suivant illustre la différence d'investissement entre hommes et femmes, suivant le type de couple. Il faut également être attentif au taux élevé de non-réponses à cette question. Cela signifie que les résultats peuvent être utilisés pour dégager des tendances, mais qu'ils ne sont en aucun cas un reflet exact de la réalité.



Il ressort que **la présence d'enfants va de pair avec un nombre plus important d'heures de travaux ménagers pour les partenaires, bien que cette augmentation soit très faible pour les hommes et beaucoup plus importante pour les femmes.** En effet, la présence d'enfants divise par deux le pourcentage de femmes qui déclarent n'avoir aucune activité ménagère et augmente de manière importante le nombre d'heures qu'elles investissent chaque semaine pour le ménage. Les femmes vivant en couple avec enfants sont 26% à déclarer travailler plus de 40 heures par semaine dans la sphère domestique, alors que ce pourcentage se réduit à 4.5% pour les couples sans enfant.

En considérant les tranches d'âge séparément, on parvient à dégager certaines tendances. On constate tout d'abord que les 18-25 ans sont manifestement moins absorbés par les tâches ménagères que les 26-45 ans. Ces derniers fournissent d'ailleurs l'investissement le plus conséquent, car le nombre d'heures déclarées par les personnes appartenant à des tranches d'âges plus élevées a tendance à diminuer. Le contraste le plus saisissant apparaît lorsqu'on compare les couples âgés entre 26 et 35 ans, selon la présence ou non d'enfants. Pour les couples sans enfant, 0.3% des hommes et 1.4% des femmes déclarent s'investir plus de 40 heures par semaine dans la sphère domestique. La présence d'un ou plusieurs enfants dans le ménage fait passer ces chiffres respectivement à 1.6% et 40.5%.

En résumé, on peut dire que l'inégale répartition des tâches familiales et d'éducation des enfants ne favorise pas la carrière professionnelle des femmes. En d'autres termes: **l'égalité entre hommes et femmes face à la vie active nécessite aussi une répartition équilibrée des tâches familiales entre les partenaires du couple.**

Structures d'accueil extrafamilial pour les enfants en âge scolaire et préscolaire

Accueil de la petite enfance

Les chiffres du Service de l'enfance et de la jeunesse indiquent qu'en janvier 2010, Fribourg compte 43 crèches. Dans le domaine des crèches, il n'existe pas de chiffres concernant le nombre d'enfants accueillis. Le nombre d'enfants est estimé grâce au nombre de places d'accueil offertes par les crèches et au taux d'occupation moyen, qui est de 2.6 enfants par place⁶. Au 1^{er} janvier 2010, le canton de Fribourg dispose de 1'159 places de crèches ce qui équivaut à environ 3'010 enfants accueillis (estimation).

CRECHES- Nombre de places d'accueil par district 1 ^{er} janvier 2010	
Broye	32
Glâne	40
Gruyère	174
Lac	138
Sarine	682
Singine	55
Veveyse	38
Total canton Fribourg	1'159

Source: Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg
Quelle: Juugendamt des Kantons Freiburg

Par ailleurs, le 1er janvier 2010, on recense aussi 16 structures d'accueil diverses, 59 groupes de jeu, 70 écoles enfantines et 9 associations d'Accueil familial de jour pour l'accueil des enfants en âge préscolaire.

En 2008, 579 milieux d'accueil familial de jour pouvaient accueillir en tout 2'356 enfants.

⁶ Source: Fédération des crèches et garderies fribourgeoises

Statistique 2008 des Associations d'Accueil Familial de Jour du canton de Fribourg

Association d'accueil familial de jour	Nombre de milieux d'accueil	Nombre d'enfants accueillis	Nombre heures de garde
Sarine	155	789	284'100
Singine	84	152	32'554.25
Guin	12	30	12'074.50
Lac	87	181	69'438
Gruyère	67	482	146'470
Veveyse	27	136	35'584
Glâne	71	255	82'310.50
Broye	60	252	63'140
St-Aubin	16	79	28'635.69
Total	579	2'356	607'837

Sources: les rapports d'activités des Associations de districts

Accueil extrascolaire

Le Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg a effectué en 2009 un inventaire de l'offre en matière de structures d'accueil pour les enfants en âge scolaire. On a recensé 42 structures d'accueil extrascolaire et 5 projets; les services de devoirs surveillés ne sont pas comptabilisés. L'offre est répartie sur 31 cercles scolaires. 1'727 enfants en âge scolaire sont accueillis dans ces structures, dont 358 sont âgés entre 4 et 6 ans, et 1'369 entre 7 et 12 ans.

Répartition des structures répertoriées par district

District	Nombre de structures d'accueil extrascolaire répertoriées en juin 2009 (projets non inclus)
Broye	2
Glâne	1
Gruyère	6
Lac	4
Sarine	22
Singine	5
Veveyse	2

Source: Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg
Quelle: Juendamt des Kantons Freiburg

Les structures d'accueil se distinguent par différentes offres. Comme le montre le tableau ci-dessous, la majorité propose un accueil avant l'école, pendant la pause de midi et après la classe. Seules deux des 42 structures ne servent pas de repas de midi.

Structures d'accueil extrascolaire par modules d'ouverture

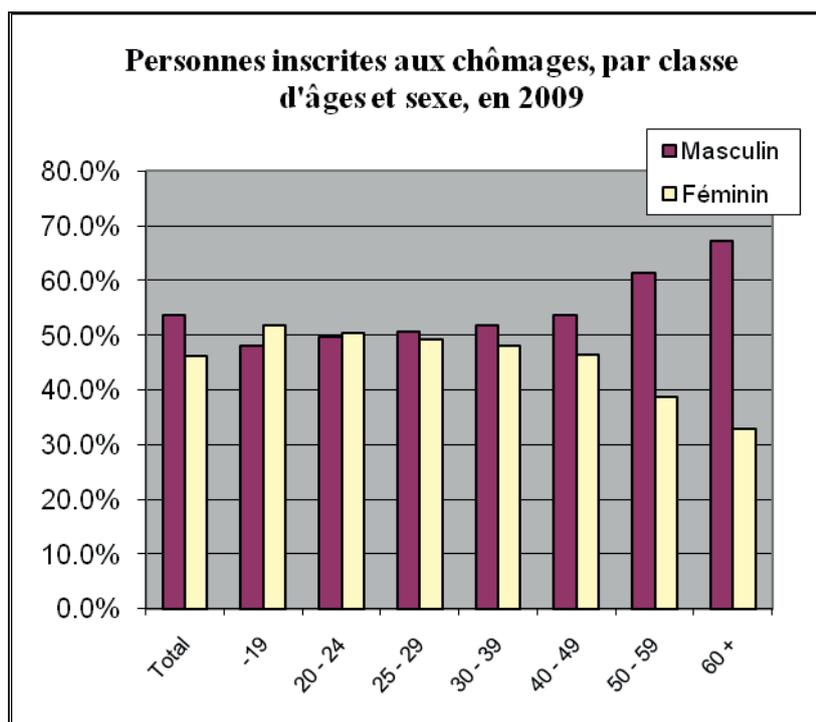
Modules d'ouverture des structures	Nombre de structures d'accueil extrascolaire (projets non inclus)
Accueil avant l'école + repas de midi + après l'école	26 structures
Accueil repas de midi (cantines / Mittagstisch)	11 structures
Accueil repas de midi + après l'école	3 structures
Accueil avant l'école + après l'école (sans repas de midi)	1 structure
Accueil après l'école	1 structure

Source: Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg
 Quelle: Juugendamt des Kantons Freiburg

Chômage

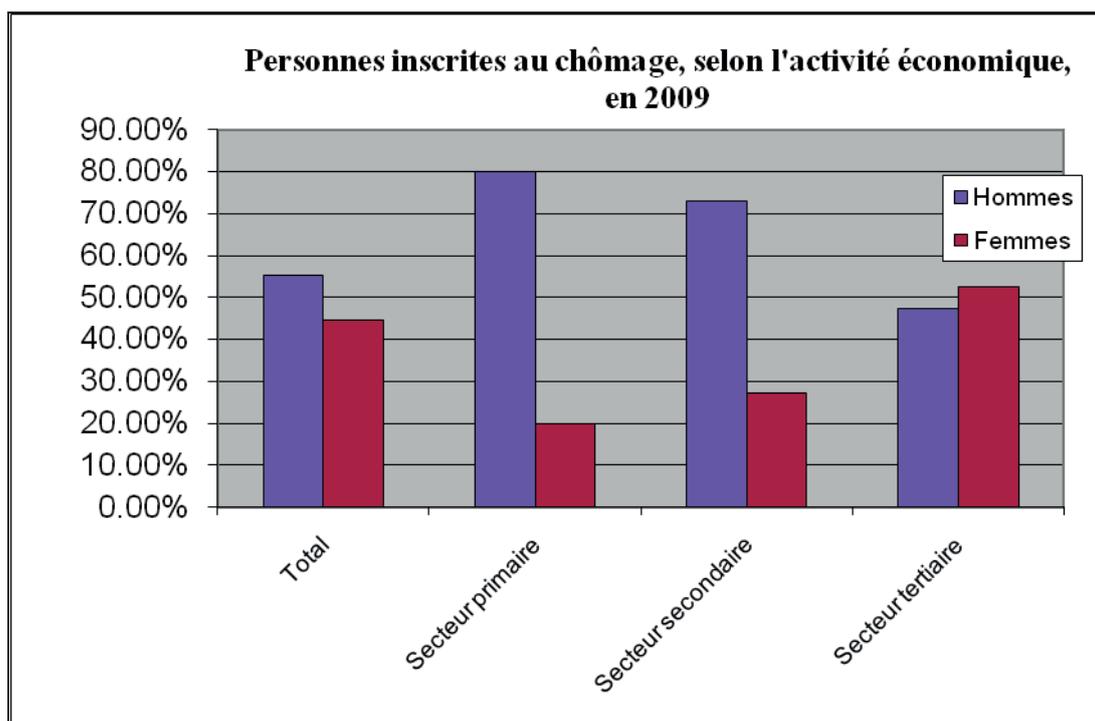
Taux de chômage

Le Service de la statistique du canton de Fribourg indique que 4'036 personnes, dont 54% d'hommes et 46% de femmes, sont inscrites au chômage (en 2009). Ces chiffres correspondent aussi à la répartition hommes-femmes dans le monde du travail (56% d'hommes, 44% de femmes). Avec l'âge, le nombre d'hommes au chômage tend à augmenter et ils deviennent plus nombreux dans chaque classe d'âges. Dans la catégorie des moins de 19 ans, on trouve légèrement plus de femmes que d'hommes inscrites au chômage (52%), mais dans la catégorie des 20-24 ans, la répartition entre les sexes est équilibrée. Dans toutes les autres tranches d'âge, les hommes prédominent. Mais, comme le montre le tableau, l'écart se creuse surtout à partir de 50 ans et jusqu'à l'âge de la retraite.



Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg - Service de la statistique du canton de Fribourg
 Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010 - Amt für Statistik des Kantons Freiburg

Si on considère les différents secteurs économiques, on remarque qu'en 2009 dans les secteurs primaire et secondaire, on compte plus de personnes de sexe masculin que féminin inscrites au chômage. **Dans le secteur primaire, 80% des personnes au chômage sont des hommes et 73% dans le secteur secondaire. Dans le secteur tertiaire en revanche, la proportion de femmes sans emploi est plus élevée que celle des hommes (53%).** Comme observé dans le chapitre concernant le «Travail rémunéré», cette répartition correspond à celle des personnes actives dans les différentes branches économiques. Ainsi, en 2008, 70% des employé-e-s du secteur primaire, 80% des employé-e-s du secteur secondaire et 44% des employé-e-s du secteur tertiaire sont des hommes.

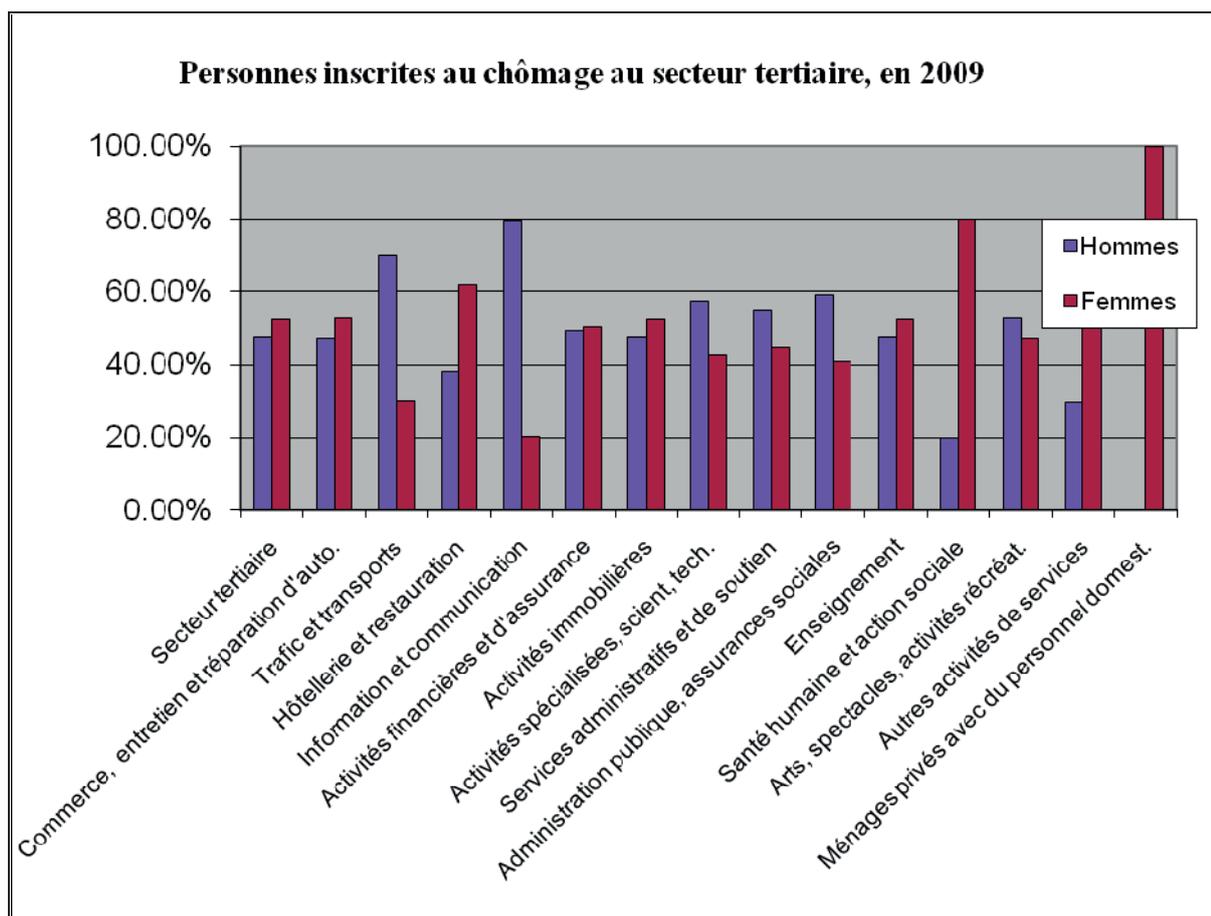


Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg- Service de la statistique du canton de Fribourg
 Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010- Amt für Statistik des Kantons Freiburg

Un peu plus du tiers des personnes inscrites au chômage dans le canton de Fribourg travaillaient auparavant dans les secteurs suivants: commerce, entretien et réparation d'automobiles (12% / 53% de femmes et 47% d'hommes), hôtellerie (9% / 62% de femmes et 38% d'hommes), autres activités de service (8% / 45% de femmes et 55% d'hommes) ou construction (7% / 7% de femmes et 93% d'hommes).

54% des femmes inscrites au chômage proviennent de quatre secteurs en tout: 18% du secteur du commerce, de la réparation et de l'entretien d'automobiles, 16% de l'hôtellerie, 10% d'autres activités de service ainsi que des secteurs de la santé et du social. Les quatre secteurs les plus représentés chez les hommes sont la construction (16%), le commerce, l'entretien et la réparation d'automobiles (13%), les autres activités de service (10%) et l'hôtellerie (8%). 47% des hommes inscrits au chômage sont issus de l'un de ces quatre domaines.

Environ 54% des personnes au bénéfice de l'assurance chômage viennent du secteur tertiaire, dans lequel 63% des Fribourgeoises et des Fribourgeois sont actifs. Le tableau suivant présente les personnes du secteur tertiaire inscrites au chômage en 2009. Si on compare la répartition des sexes dans les différents secteurs chez les personnes actives et chez les personnes sans emploi, on remarque que les proportions restent à peu près les mêmes. Par rapport au nombre d'actifs, le nombre d'hommes sans emploi est un petit peu plus élevé dans les secteurs de l'hôtellerie, de l'information et de la communication, de l'éducation et de l'enseignement. Le même constat vaut pour les femmes dans les secteurs des arts, du spectacle et des activités récréatives.



Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg – Service de la statistique du canton de Fribourg
 Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010 – Amt für Statistik des Kantons Freiburg

Situations de précarité

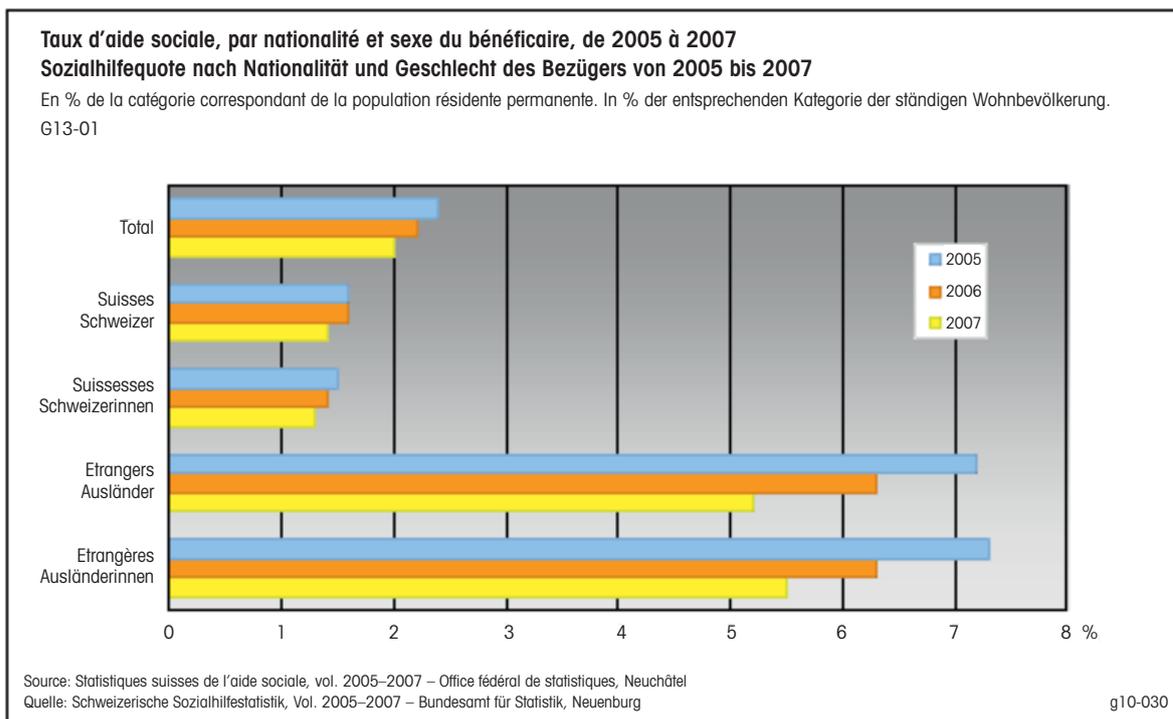
Aide sociale

Le tableau suivant montre le taux d'aide sociale selon la nationalité et le sexe des bénéficiaires, de 2005 à 2007. La différence entre hommes et femmes est minime: parmi les personnes de nationalité suisse, les hommes sont un petit peu plus nombreux à demander l'aide sociale, tandis que les femmes concernées sont un peu plus nombreuses dans la population étrangère. En général, le taux d'aide sociale s'avère plus élevé au sein de la population étrangère que parmi les ressortissant-e-s suisses. A ce sujet, il faut tenir compte du fait que ce pourcentage exprime le taux de bénéficiaires de l'aide sociale par rapport à la catégorie correspondante de la population résidante permanente, et non par rapport au nombre de cas pris dans l'absolu.

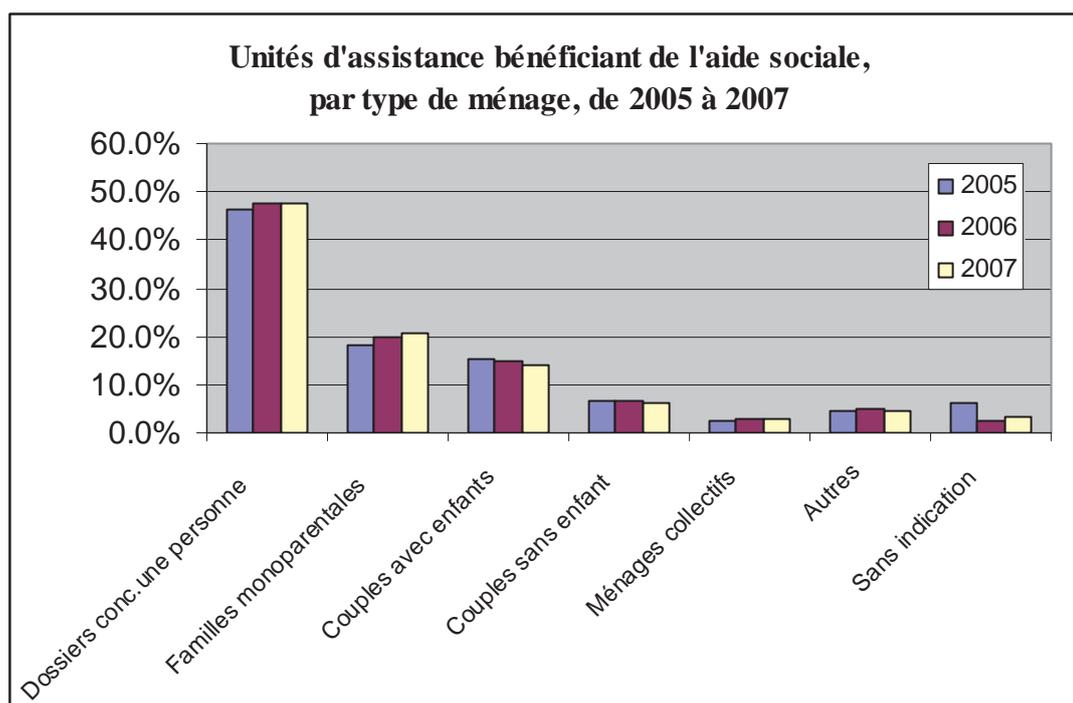
Avances sur Pension alimentaire

Le Service de l'action sociale soutient aussi les femmes ayant la charge d'enfant-s et dont l'ex-partenaire ne remplit pas ses obligations d'entretien. En 2009, 219 nouvelles demandes d'avances sur pension alimentaires ont été présentées et le 31 décembre, le service comptait 1'476 dossiers actifs. 348 réquisitions de poursuites et 39 demandes de saisie de salaire ont été déposées.

Sur le plan pénal, 170 plaintes ont été déposées. Sur les 132 ordonnances et jugements rendus par les autorités pénales, 44% sont des ordonnances de classement, faute d'adresse connue du débiteur de l'obligation d'entretien, 41% sont des condamnations et 14% des ordonnances de non-lieu en raison de l'absence de revenus suffisants chez la personne qui doit verser les contributions d'entretien.



Lorsque l'on considère les bénéficiaires de l'aide sociale en fonction des types de ménage, on remarque que près de la moitié des situations concernent une seule personne. 87% de ces bénéficiaires individuels vivent seuls (2007). La deuxième catégorie la plus représentée durant les années 2005 à 2007 est celle des personnes élevant seules leur-s enfant-s, suivie par celle des couples avec enfants. **On estime qu'au moins 35% des cas concernent des familles avec enfants.**



Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg – Service de la statistique du canton de Fribourg
Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010 – Amt für Statistik des Kantons Freiburg

4. REPRÉSENTATION DES FEMMES EN POLITIQUE

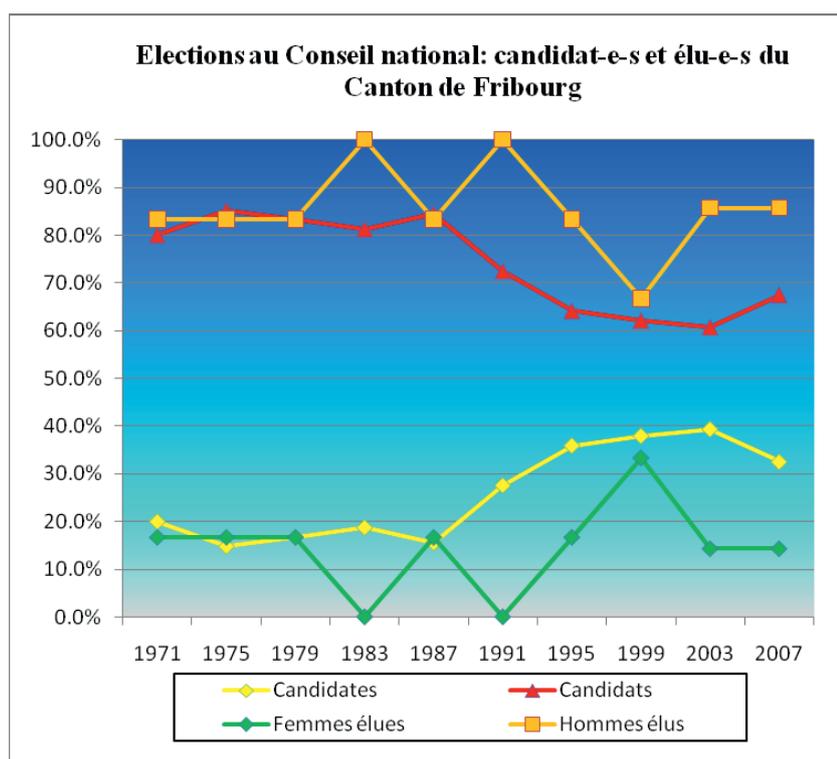
Un rapport du BEF de 2010 montre que les **Fribourgeoises sont encore aujourd'hui nettement sous-représentées dans les institutions fédérales, cantonales et communales**. En 2007, les femmes représentent 14.3% des élu-e-s au Conseil national (soit un siège sur sept au moment de l'élection), tandis qu'aucune femme n'a encore représenté le canton de Fribourg au Conseil des Etats. La représentation des femmes est un peu meilleure au niveau cantonal. En 2006, 23.6% des sièges du Grand Conseil et 28,6% des sièges du Conseil d'Etat sont occupés par des femmes. Dans les exécutifs communaux en 2009, près d'un quart des personnes élues (24.2%) étaient des femmes. Les chiffres concernant les conseils législatifs ne sont pas disponibles.

Institutions nationales

Conseil national

Durant les quarante dernières années, le nombre de candidates fribourgeoises est passé de 20%, lors de la première élection à laquelle elles ont participé en 1971, à 32.5% lors des élections fédérales de 2007. Après des débuts assez encourageants en 1971, leur participation est donc tombée à un taux de moins de 20% pendant plusieurs années. Ce n'est qu'au début des années 90 que ce taux est repassé au-dessus de 20%, pour dépasser même la moyenne nationale durant les années électorales qui ont suivi.

Un pic a été atteint en 2003, lorsque quarante pourcents des personnes qui se sont présentées à l'élection étaient des femmes. On a vu se dessiner une tendance négative par la suite: en 2007, le nombre de candidates chute de 7% pour atteindre le taux de 32.5%, son plus bas niveau depuis 1995. Assistons-nous à un phénomène de recul comme cela a été le cas après l'élan de départ de 1971 ? Les élections de 2011 permettront de le vérifier. En comparaison nationale, le nombre de Fribourgeoises figurant sur les listes des partis a évolué de manière moins linéaire et moins constante.

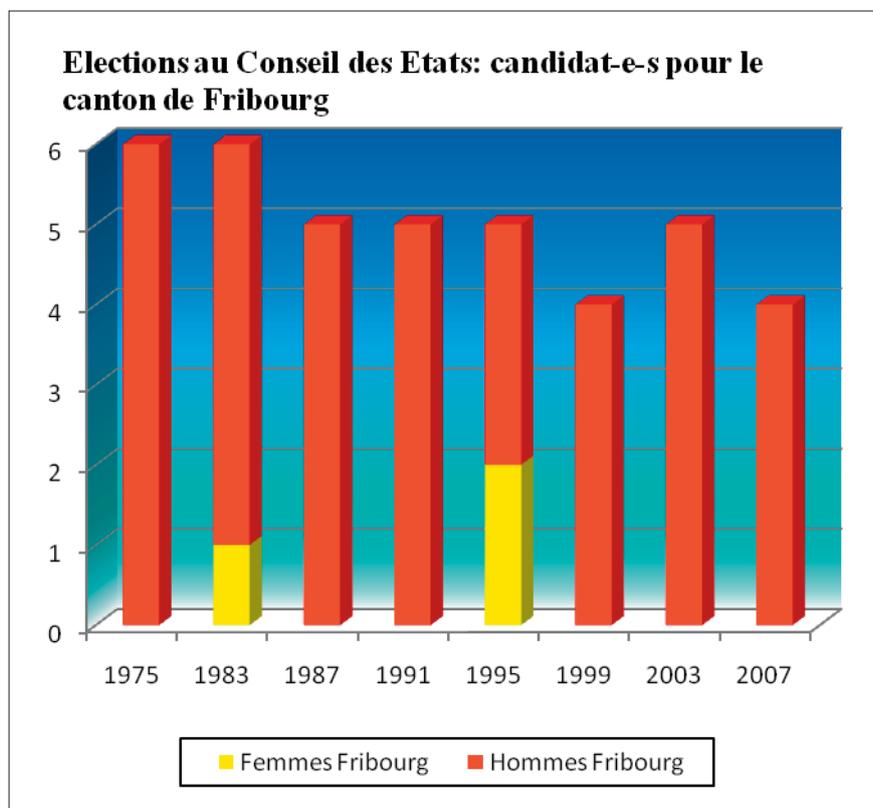


Source: Office fédéral de la statistique, Neuchâtel
Quelle: Bundesamt für Statistik, Neuchâtel

Ce constat vaut également pour le nombre de femmes élues au Conseil national. A l'exception de 1999 lors de laquelle deux femmes ont été élues, et des années 1983 et 1991 lors desquelles aucune femme n'a été élue, le canton de Fribourg a toujours eu une femme élue au Conseil national. Ce qui correspond à un taux de 16.7% (pour 6 sièges) ou à **un taux de 14.3% (pour 7 sièges)**. Dans les années 70, ce pourcentage était relativement élevé comparé à celui des autres cantons. Mais depuis le début des années 90, c'est l'inverse et il se situe **clairement au-dessous de la moyenne nationale**, sans même parler de la représentation paritaire espérée. La statistique montre que le canton de Fribourg ne contribue pas à l'évolution positive de la participation des femmes au Conseil national.

Conseil des Etats

Le Conseil des Etat est resté un domaine masculin durant les quarante ans qui ont suivi l'introduction du vote des femmes. Trois femmes ont joué un rôle secondaire dans ces élections: en 1983, une femme s'est portée candidate et en 1995 deux femmes, ce qui correspond à 16.7% et respectivement 40% des personnes se présentant à l'élection. Mais à ce jour, aucune Fribourgeoise n'a été élue au Conseil des Etats.

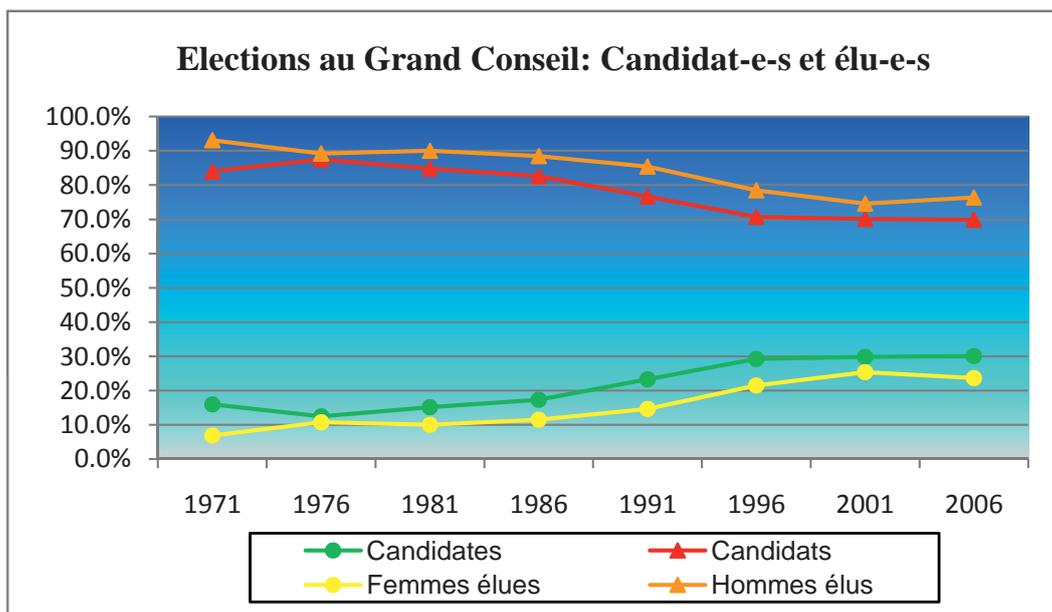


Source: Chancellerie d'Etat du canton de Fribourg
 Quelle: Staatskanzlei des Kantons Freiburg

Institutions cantonales

Grand Conseil

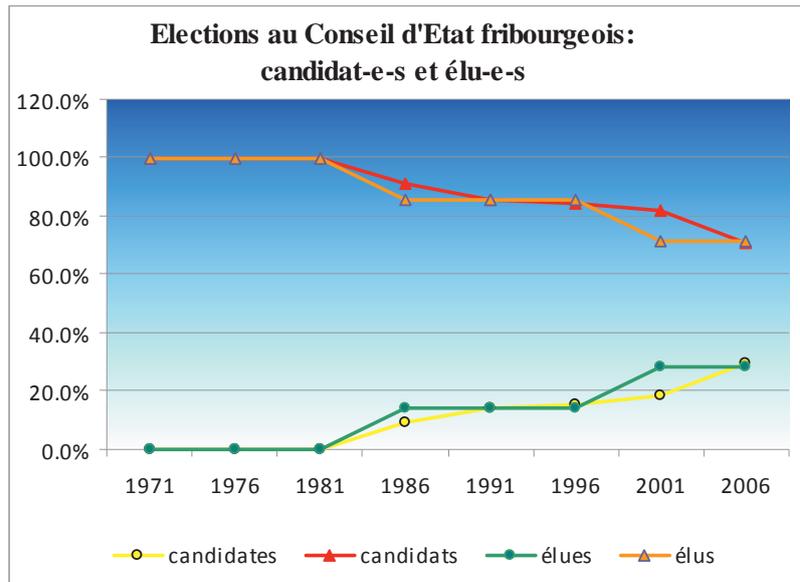
La statistique montre que la représentation des femmes au Grand Conseil a évolué de manière plus régulière que leur représentation dans les institutions nationales et plus généralement, que la présence des femmes sur les listes électorales. Cette dernière est passée de 15% à 30% lors des dernières élections au Grand Conseil. Elle est toutefois légèrement inférieure à la moyenne nationale. Le nombre de femmes élues a augmenté de manière constante depuis 1971, mais est toujours resté inférieur au nombre de candidates, ce qui signifie que les **femmes figurant sur les listes bénéficient toujours de moins de probabilités d'être élues que leurs collègues masculins.**



Le nombre de femmes élues a augmenté pour passer de 7% en 1971 à **23.6% en 2006**. Par rapport à 2001, les femmes ont été 2% de moins à être élues, alors que le nombre de candidates est resté stable. On a donc observé le premier recul du nombre de femmes élues au Grand Conseil depuis 1976. La raison de ce recul semble être la diminution du nombre de mandats, qui est passé de 130 à 110. Cette diminution a créé une situation de concurrence plus serrée dont les femmes semblent avoir fait les frais. En comparaison nationale, le canton de Fribourg disposait d'une très légère avance en 2001. Mais, en 2006, il a perdu 2.4% par rapport à la moyenne des femmes représentées dans les autres parlements cantonaux.

Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg, l'exécutif cantonal, comprend sept sièges. Une femme s'est présentée pour la première fois en 1986 à l'élection pour le Conseil d'Etat, ce qui correspondait à l'époque à un taux de candidatures féminines de 9.1%. Par la suite, le nombre de candidates a progressé lentement. En 2006, 33% des candidat-e-s étaient des femmes. Une femme a été élue pour la première fois en 1986 ce qui correspondait à 14.3% des sièges. Lors des périodes suivantes, une femme a chaque fois été élue, ensuite leur nombre a doublé: **en 2001 et 2006, deux femmes ont été élues, ce qui correspond à un taux de représentation féminine de 28.6%**. La moyenne nationale de représentation féminine dans les exécutifs cantonaux est de 21.2%, c'est-à-dire 7.4% inférieure à celle du canton de Fribourg.

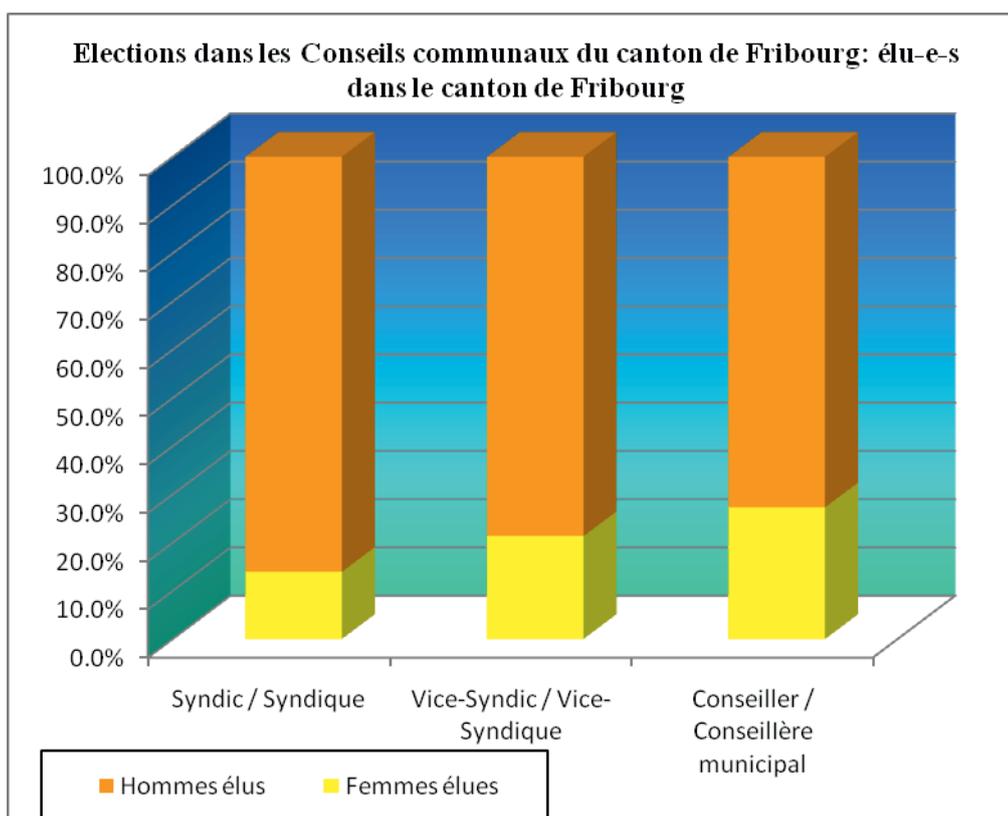


Source: Chancellerie d'Etat du canton de Fribourg
 Quelle: Staatskanzlei des Kantons Freiburg

Institutions communales

Conseils communaux

Un survol des conseils communaux du canton de Fribourg en 2009, montre que les femmes sont également sous-représentées sur le plan communal. Les conseils communaux comptent **24.5% de femmes pour 75.5% d'hommes**. On remarque aussi que les femmes élues occupent le plus souvent le poste de conseillère communale et plus rarement celui de syndique.



Source: Service des communes du canton de Fribourg
 Quelle: Amt für Gemeinden des Kantons Freiburg

5. FAMILLES ET MÉNAGES

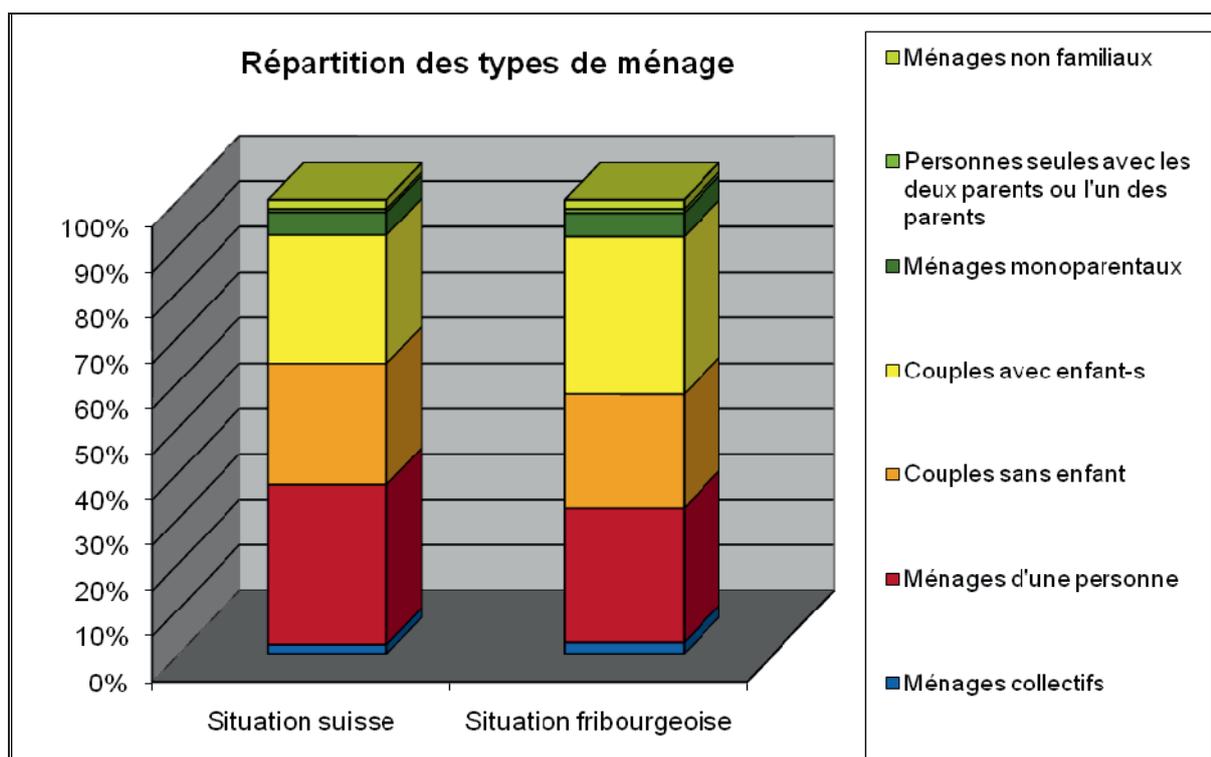
La situation des familles fribourgeoises

Fribourg est un canton jeune qui compte de nombreuses familles et dont la population est en pleine croissance. Si on revient à la situation de l'an 2000, 63'542 ménages familiaux étaient établis dans le canton, ce qui représentait 197'814 personnes. Il s'avère à cette date que 81,8% de la population fribourgeoise vit dans un ménage familial. Parmi ceux-ci, 38'509 ménages ont des enfants qui vivent sous leur toit (personnes en couple ou séparées). 146'421 personnes, soit 39,9% de la population, habite dans un ménage avec enfant-s. Quelle que soit leur forme, les familles représentent donc une part non négligeable de la population résidant à Fribourg. **Comme c'est également le cas ailleurs, le modèle du ménage avec deux enfants est le modèle familial le plus courant.**

Un autre phénomène constaté est celui des personnes élevant seules leur enfant. Il s'agit de femmes pour la plupart, à savoir dans 82,3 % des cas. Ces personnes doivent concilier leurs tâches familiales avec un emploi suffisamment bien rémunéré pour pouvoir faire face aux besoins du foyer, ce qui n'est pas toujours simple.

Il existe aussi un certain nombre de familles recomposées, dans lesquelles les enfants doivent s'adapter et établir une relation avec le nouveau / la nouvelle partenaire de leur mère ou de leur père, ainsi qu'avec leurs nouveaux frères et sœurs avec lesquels ils/elles n'ont pas de lien de sang. Il n'existe pourtant pratiquement aucune donnée statistique concernant ce phénomène des familles recomposées, bien que ce soit un modèle très répandu aujourd'hui.

Le tableau suivant illustre la répartition des différents types de ménages en Suisse et dans le canton de Fribourg.



Source: Recensement fédéral de la population 2000 – Service de la statistique du canton de Fribourg
 Quelle: Eidgenössische Volkszählung 2000 – Amt für Statistik des Kantons Freiburg

La principale différence se situe au niveau des ménages d'une personne, modèle moins représenté à Fribourg (29.6% contre 35.2%) et des couples avec enfant-s qui sont proportionnellement plus nombreux (34.6% contre 28.2%).

Les couples sans enfant se divisent en deux groupes: les jeunes couples n'ayant pas encore eu d'enfant et les couples plus âgés dont les enfants ont déjà quitté le ménage commun. **Parmi les couples avec enfant-s, une écrasante majorité des partenaires sont mariés (96.6%)** et se situent plutôt dans la tranche d'âge des 36-55 ans (63.2%). Dans le cas des **ménages monoparentaux**, la principale différence se situe au niveau du chef ou de la cheffe de famille. **Il s'agit en effet de femmes dans 82.3% des cas.** Mais parmi les hommes, la plupart de ceux qui se trouvent dans cette situation sont mariés (45.3%). L'explication la plus probable est que ces hommes sont séparés de leur compagne sans avoir conclu de divorce. Cette situation ne concerne que 28.5% des femmes. Elles sont quant à elles plus présentes dans le groupe des divorcé-e-s que les hommes (40.6% contre 34.3%). Les hommes de cette catégorie sont aussi tendanciellement plus âgés que les femmes. La répartition est la suivante: 11.5% contre 22.3% pour les 16-35 ans et 69.4% contre 64.6% pour les 36-55 ans.

Les personnes seules vivant avec leurs parents forment un groupe beaucoup plus masculin (70.5%). Il s'agit en majorité de personnes célibataires (85.3%), même en ce qui concerne les plus âgées. Le divorce peut également amener une personne dans cette situation (9%), au même titre qu'un veuvage (2%). Ce dernier cas de figure concerne avant tout les plus de 56 ans.

Les données précises sur les «familles patchwork», «familles arc-en-ciel» ou familles recomposées restent rares. Derrière ces notions se cachent souvent des situations très différentes, voire des cas uniques, qui ne peuvent pas véritablement se rapporter à un modèle préétabli. Il s'agit généralement de couples formés de deux partenaires dont un des deux, voire les deux, ont des enfants d'un précédent mariage. Et, il est tout à fait possible pour ce couple d'avoir des enfants ensemble par la suite, venant par là-même enrichir la famille d'un nouvel élément et diversifier encore le modèle.

Pour finir, il faut mentionner **le phénomène de la «génération sandwich»**. Par ce terme, on désigne des femmes qui ont approximativement entre 40 et 60 ans et qui doivent à la fois prendre soin d'un ou plusieurs enfants et d'un ou plusieurs parents dépendants. Aucune information à ce sujet n'est disponible pour le canton de Fribourg. Si ce cas de figure ne semble pas fréquent, il représente tout de même un facteur fragilisant supplémentaire pour les femmes, à l'instar du divorce ou d'un plus faible investissement professionnel. Pour cette raison, ce phénomène mériterait des investigations plus poussées.

Union libre, mariage, divorce

Union libre et partenariat enregistré

Les personnes vivant en couple dans un ménage sont 10.4% à déclarer vivre en union libre. En moyenne, elles sont plus jeunes que celles qui sont mariées. Les 18-35 ans représentent 52.8% des concubin-e-s contre 21.9% des époux et des épouses.

Finalement, de nouvelles données permettent de tenir compte des couples homosexuels, un phénomène reconnu par l'Etat seulement depuis peu. En 2007, le canton de Fribourg a validé 45 partenariats enregistrés, 34 couples d'hommes et 11 couples de femmes.

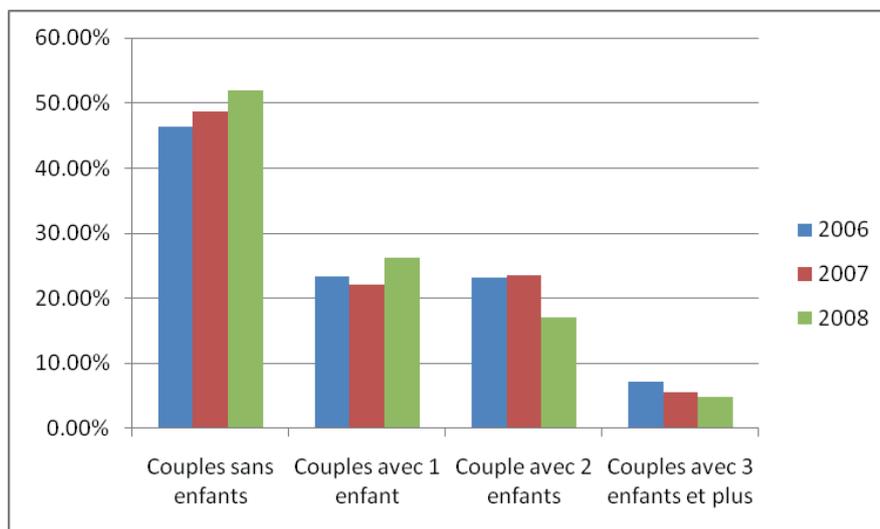
Mariage

Selon l'OFS, en 2008, **l'âge moyen du premier mariage à Fribourg est de 30.8 ans pour les hommes et de 28.4 ans pour les femmes**, alors que la moyenne suisse s'élève respectivement à 31.4 et à 29.1 ans. Depuis les années septante, les gens ont tendance à se marier de plus en plus tard. À l'heure actuelle, les nouveaux mariés ont en moyenne quatre ans de plus qu'à cette époque. Il est aussi intéressant de remarquer que l'âge moyen du premier mariage des femmes est assez proche de celui de la **première maternité (30.4 ans)**. Ce rapprochement des âges du premier mariage et de la venue du premier enfant renforce l'idée selon laquelle la volonté de se marier est de plus en plus directement liée à un projet parental.

Divorce

Le divorce est l'un des principaux bouleversements qui peuvent affecter une famille. Selon le Service de la statistique du canton de Fribourg, on recense 692 divorces pour l'année 2008. **La moitié de ces couples (48%) ont eu au moins un enfant:** 26% des couples divorcés ont un enfant, 17% deux enfants et 5% trois enfants ou plus.

Divorces de couples avec ou sans enfants mineurs, en 2006, 2007 et 2008

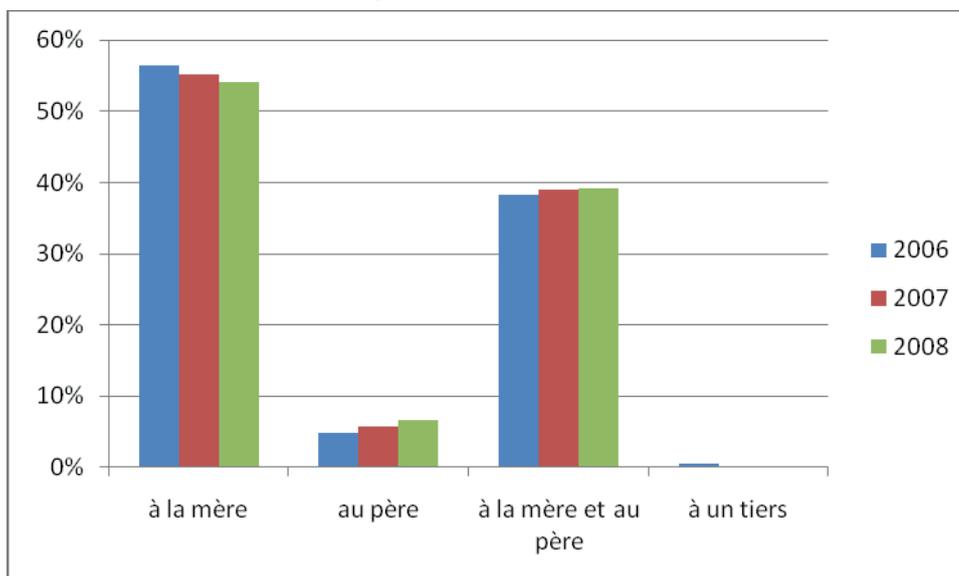


Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg- Service de la statistique du canton de Fribourg
Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010- Amt für Statistik des Kantons Freiburg

Autorité parentale

La tendance à attribuer l'autorité parentale à la mère est toujours d'actualité et concerne une majorité des cas (2006: 56%, 2007: 55%, 2008: 54%) alors que dans peu de cas l'autorité parentale est accordée au père (2005: 5%, 2006: 6%, 2007: 7%). **Un modèle d'autorité parentale conjointe (à la mère et au père) a été choisi par 40% des couples divorcés avec enfant-s.** En dernier lieu, les cas d'attribution de l'autorité parentale à un tiers restent marginaux (0.2%).

Attribution de l'autorité parentale, en 2006, 2007 et 2008

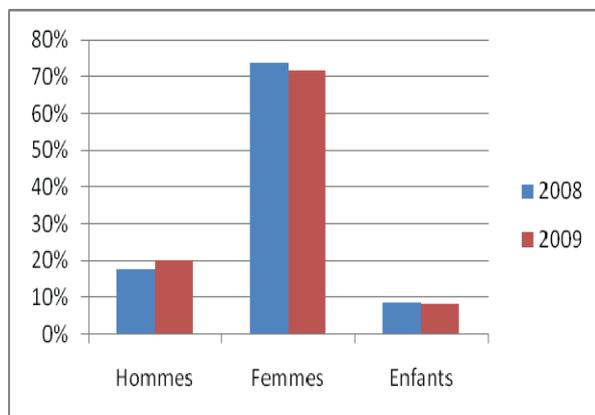


Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg- Service de la statistique du canton de Fribourg
Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010- Amt für Statistik des Kantons Freiburg

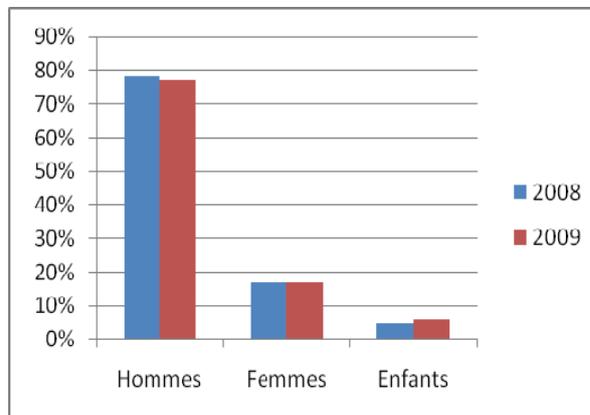
6. VIOLENCE DOMESTIQUE

La Police cantonale du canton de Fribourg a recensé, en 2009, 611 cas de violence domestique (504 en 2008), dans lesquels 696 personnes sont impliquées comme victimes et 695 personnes comme auteur-e-s de violence (en 2008: 567 respectivement 568). La police est intervenue dans 482 cas (79%). La majorité des victimes sont des femmes (72 %). Les victimes sont des hommes dans 20% des cas, et des enfants dans 8 % des cas. Dans 77% des cas, les auteur-e-s de la violence sont des hommes, dans 17 % des cas des femmes et dans 6 % des cas des enfants. La répartition des sexes dans les catégories victimes et auteur-e-s de la violence correspond à peu près aux proportions constatées en 2008.

Victimes de la violence domestique en 2008 et 2009



Auteur-e-s de violence domestique en 2008 et 2009



Source: Statistique de la Police cantonale sur les violences domestiques, 2009
 Quelle: Statistik zur häuslichen Gewalt der Kantonspolizei Freiburg 2009

La plus grande partie de la violence domestique s'est exercée en 2009 entre les partenaires d'un couple. Ainsi, 45% des victimes et des auteur-e-s de violence sont des partenaires de couples mariés et 20% vivent en concubinage. 10% des personnes concernées sont divorcées ou séparées, 6% sont d'anciens partenaires d'unions libres. Les autres cas concernent des personnes liées par d'autres rapports familiaux: dans 15% des cas, la violence s'est exercée entre parents et enfants et dans 4% des cas entre d'autres membres de la famille (beaux-parents, frères et sœurs).

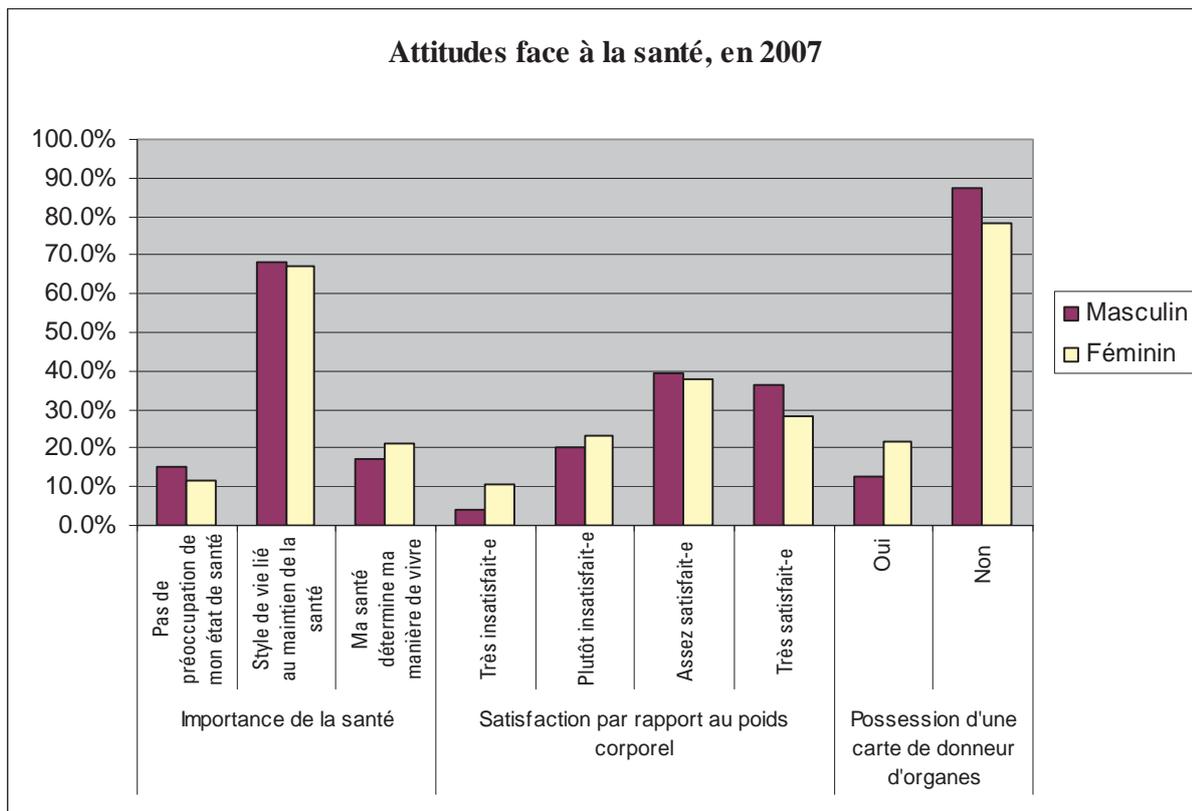
La maison d'accueil Solidarité femmes Fribourg, a accueilli, en 2009, 52 femmes et 52 enfants (en 2008: 45 femmes et 48 enfants). De plus, 283 femmes (279 en 2008) ont été soutenues de différentes manières, lors de visites, par des conseils prodigués par téléphone ou par courriel. Comme lors de l'année précédente, il s'agit dans **89% des cas de problèmes de violence répétée** et dans 9% des cas d'un acte unique.

7. SANTÉ

Attitudes et comportements face à la santé

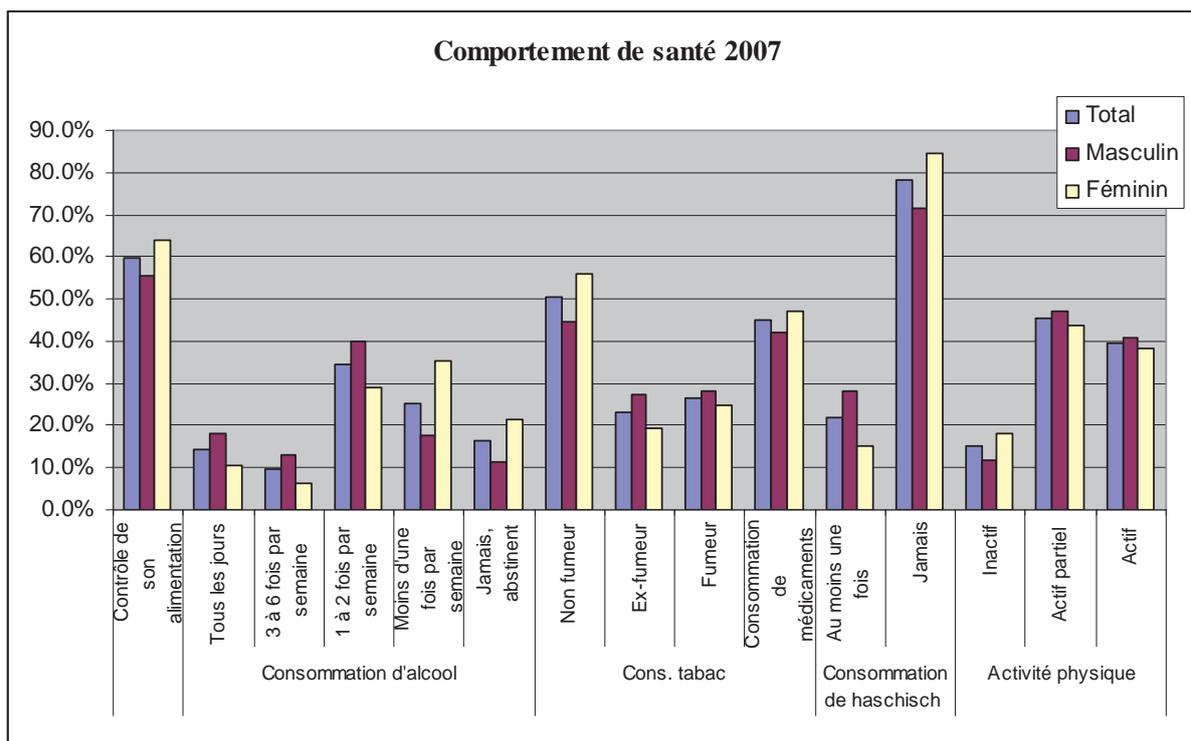
La santé tient une place importante pour les Fribourgeois et les Fribourgeoises. En 2007, 67% des femmes et 68% des hommes interrogés par le Service de la statistique du canton de Fribourg déclarent que la santé est une préoccupation qui influence leur existence. 15% des hommes et 11% des femmes affirment vivre sans se préoccuper de leur santé. 17% des hommes et 21% des femmes assurent au contraire que les considérations sur la santé déterminent leur façon de vivre.

La différence est plus marquée en ce qui concerne **la satisfaction des personnes à l'égard de leur poids**. Un tiers des femmes n'est pas contente de son poids. Ainsi, 10% des femmes affirment n'être absolument pas satisfaites et 23% pas tout à fait satisfaites de leur poids. Parmi les hommes, un quart d'entre eux disent ne être pas enchanté de leur poids (4% pas du tout, 20% pas tout à fait). Parmi les personnes interrogées (tous sexes confondus), la majorité s'est dite assez satisfaite (39% des hommes et 38% des femmes), tandis que les hommes sont plus nombreux (à raison de 10% de plus) à déclarer être très satisfaits (37% des hommes et 28% des femmes).



Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg– Service de la statistique du canton de Fribourg
 Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010– Amt für Statistik des Kantons Freiburg

Le tableau suivant présente un aperçu des comportements des hommes et des femmes face à la santé en 2007. On remarque que **les femmes sont plus nombreuses à se préoccuper de leur santé, ou en tout cas à déclarer que ce sujet les préoccupe.**



Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg- Service de la statistique du canton de Fribourg
 Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010- Amt für Statistik des Kantons Freiburg

64% des femmes interrogées disent porter une certaine attention à leur **alimentation**; chez les hommes, cette proportion est de 56%. En ce qui concerne **la consommation d'alcool**, 22% des femmes déclarent qu'elles n'en consomment jamais (11% des hommes) et 36% qu'elles en consomment moins d'une fois par semaine (18% des hommes). Les hommes sont plus nombreux à faire partie de la catégorie des personnes qui consomment de l'alcool une à deux fois par semaine (40% des hommes interrogés). Dans l'ensemble, 14% des personnes interrogées disent boire de l'alcool chaque jour, même si les hommes sont plus nombreux dans cette catégorie que les femmes (femmes: 11%, hommes: 18%).

En ce qui concerne la **consommation de tabac**, les femmes semblent aussi moins enclines que les hommes. Ainsi, 56% des femmes affirment être non-fumeuses contre 45% des hommes. Ces derniers sont également plus nombreux à déclarer être fumeurs occasionnels (27% d'hommes et 19% de femmes) ou fumeurs (28% d'hommes et 25% de femmes). Les différences sont cependant moins marquées qu'en ce qui concerne la consommation d'alcool. Les hommes disent aussi plus fréquemment avoir consommé du haschisch au moins une fois (28% des hommes et 15% des femmes).

A contrario, un nombre légèrement plus élevé de femmes déclarent avoir pris au moins un **médicament** durant la dernière semaine (47% de femmes et 42% d'hommes). Les femmes semblent également moins nombreuses que les hommes à exercer une activité physique. A la question: combien de temps d'activité physique pratiquez-vous par semaine et avec quelle intensité, 18% des femmes répondent être inactives (12% des hommes). 44% des femmes disent être plus ou moins actives et 38% se déclarent actives (47% et 41% pour les hommes).

Naissances

En 2008, le Service de la statistique du canton de Fribourg a recensé **2'895 naissances** (enfants nés vivants). Le taux brut de natalité dans le canton de Fribourg, c'est-à-dire le nombre de naissances pour 1'000 habitants, se situe selon l'Office fédéral de la statistique à 10,9, donc au-dessus de la moyenne nationale qui est de 10. Les femmes du canton de Fribourg ont leur premier enfant à 30,4 ans en moyenne. **Les femmes en âge de procréer ont en moyenne 1,61 enfant**. Sur ce point aussi, Fribourg se situe au-dessus de la moyenne suisse qui est de 1,48 enfant.

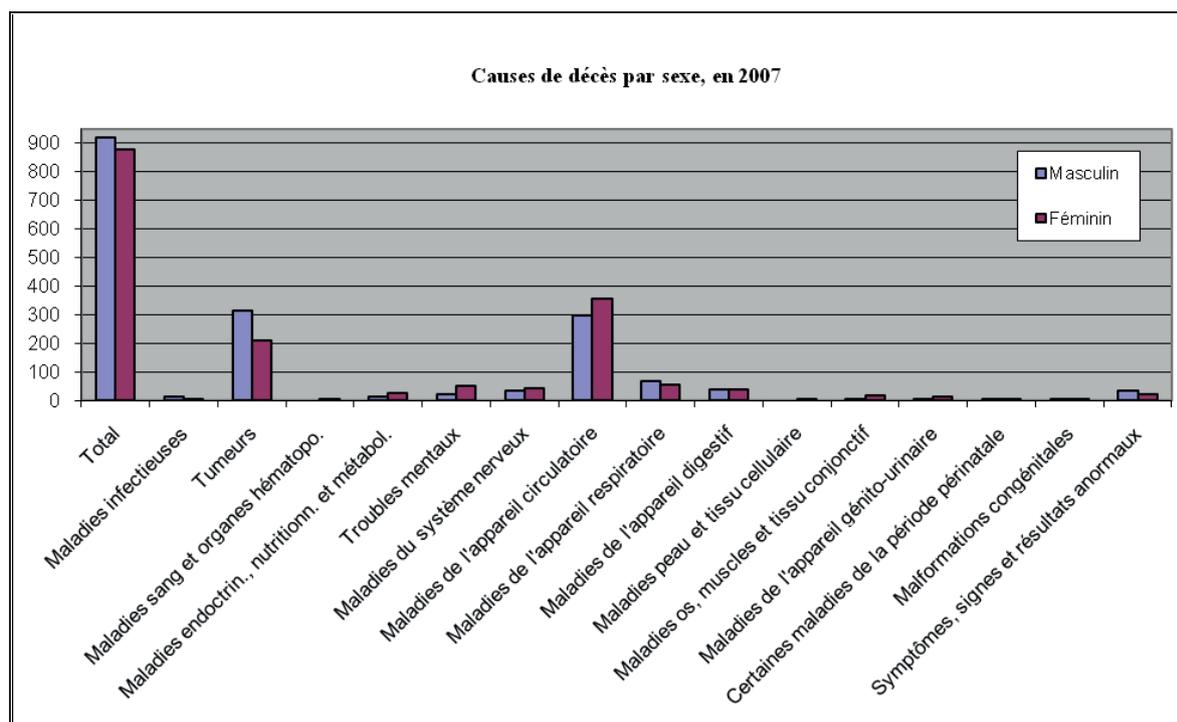
D'après le recensement fédéral de la population 2000, la plupart des Fribourgeoises ont leur premier enfant entre 26 et 35 ans. Les maternités entre 16 et 25 ans sont rares, sauf s'il s'agit du premier enfant. 25,3% des mères ayant leur premier enfant appartiennent à cette tranche d'âge. Les accouchements après l'âge de 35 ans ne sont pas non plus très courants, même si 24,7% des femmes qui mettent au monde leur quatrième enfant sont âgées de plus de 35 ans. Il faut toutefois relever que le nombre de personnes concernées diminue à mesure que l'on s'éloigne du deuxième enfant.

Interruption de grossesse

En 2002, le peuple suisse a accepté le principe de l'interruption de grossesse selon le régime du délai. En 2008, 256 interruptions de grossesses ont été légalement pratiquées dans le canton de Fribourg, ce qui correspond à un taux de **4.7 interruptions pour 1'000 femmes** en âge de procréer. Ce taux est inférieur à la moyenne suisse qui est de 6.5.

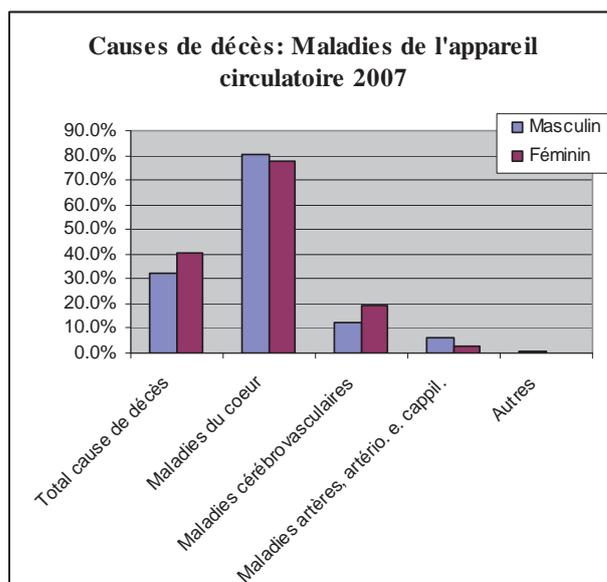
Causes de mortalité

Selon le Service de la statistique du canton de Fribourg, 1793 personnes domiciliées dans le canton de Fribourg sont décédées en 2007, parmi lesquelles 51% d'hommes et 49% de femmes. Comme le montre le tableau suivant, la cause de mortalité la plus fréquente, pour les hommes comme pour les femmes, est les cancers et les maladies de l'appareil circulatoire.



Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg- Service de la statistique du canton de Fribourg
 Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010- Amt für Statistik des Kantons Freiburg

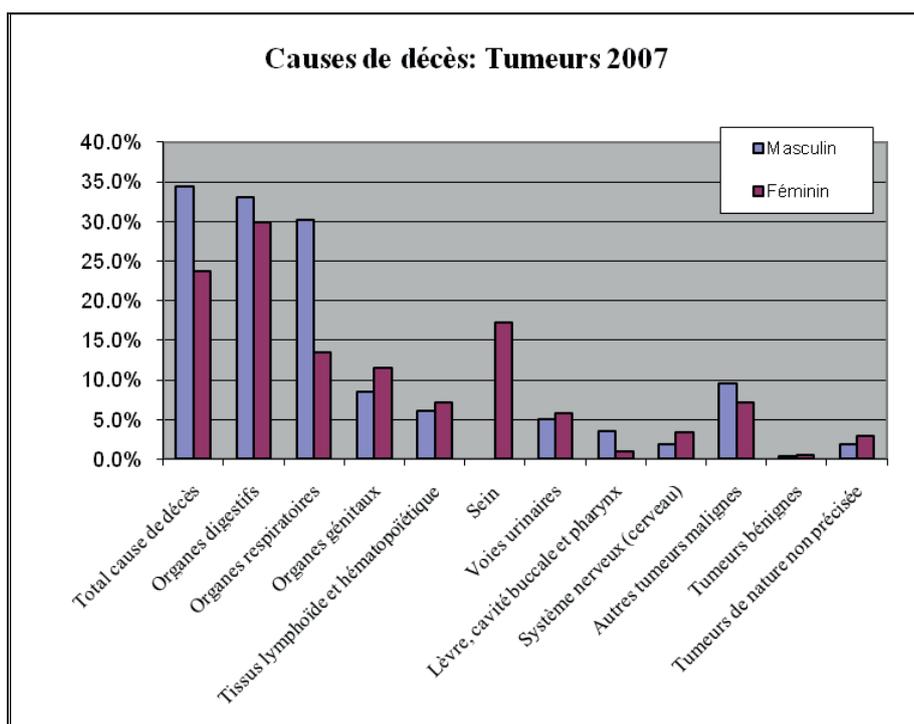
55% des cas de décès consécutifs à une **maladie de l'appareil circulatoire** concernent des femmes et 45% des hommes. **Chez les femmes, ce type de pathologie est aussi la cause de mortalité la plus fréquente (40% de l'ensemble des décès).** Chez les hommes, cette cause de mortalité vient en seconde position: 32% de l'ensemble des décès masculins sont survenus suite à une maladie de l'appareil circulatoire. Chez les hommes comme chez les femmes, la plupart des décès sont survenus suite à un problème cardiaque (dans 81% des cas chez les hommes et 78% des cas chez les femmes). Les maladies cérébro-vasculaires représentent la deuxième cause la plus fréquente (12% des cas chez les hommes et 19% des cas chez les femmes). Viennent ensuite les pathologies affectant les artères, les artérioles et les capillaires (6% des cas masculins et 3% des cas féminins) puis seulement d'autres causes.



Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg- Service de la statistique du canton de Fribourg
 Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010- Amt für Statistik des Kantons Freiburg

Le **cancer** est la cause de 29% des décès (2007). 40% des cas concernent des femmes et 60% des hommes. Le cancer est la cause de mortalité la plus fréquente chez les hommes: 34% des décès masculins surviennent suite à un cancer. Pour les femmes, le cancer représente la deuxième cause de mortalité la plus fréquente après les maladies de l'appareil circulatoire. 24% des cas de décès féminins surviennent suite à des cancers.

Les tumeurs cancéreuses entraînant le plus grand nombre de décès chez les hommes sont celles qui attaquent le système digestif (33% des cas) et le système respiratoire (30% des cas). Chez les femmes, les types de cancers mortels les plus fréquents sont ceux qui affectent le système digestif (30% des cas) puis le cancer du sein (17% des cas). Les cancers touchant le système respiratoire viennent en troisième position chez les femmes, même si elles sont frappées par ce cancer beaucoup moins souvent que les hommes: 77% des cas de décès survenus suite à un cancer affectant le système respiratoire concernent des hommes.



Source: Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg- Service de la statistique du canton de Fribourg
 Quelle: Statistisches Jahrbuch des Kantons Freiburg 2010- Amt für Statistik des Kantons Freiburg

8. BIBLIOGRAPHIE

Publications

Les chapitres «Portrait démographique» et «Familles et foyers», ainsi que les sous-chapitres «Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale» et «Familles et pauvreté» ont été partiellement ou entièrement rédigés sur la base de la publication suivante (les chiffres ont été actualisés dans la mesure du possible):

- E. Zufferey: *Portrait des familles fribourgeoises: Esquisses statistiques*, Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille du canton de Fribourg, Fribourg, 2009

Le chapitre «Représentation des femmes en politique» est entièrement tiré de la publication suivante:

- T. Bauer: *Femmes et politique dans le canton de Fribourg: Est-ce suffisant?*, Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille du canton de Fribourg, Fribourg, 2010

Sources des données

- Annuaire statistique 2010 du canton de Fribourg – Service de la statistique du canton de Fribourg
- Statistique de la Police cantonale fribourgeoise concernant les violences domestiques 2009
- Recensement fédéral de la population 2000
- Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg
- Rapports d'activité des associations de district d'accueil familial de jour
- Office fédéral de la statistique
- Service des communes du canton de Fribourg
- Chancellerie d'Etat du canton de Fribourg